ÉRIC HÉBERT, ANARCHISTE ET INSOUMIS, ARRÊTÉ LE 9 AVRIL

libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

Nº659 JEHN 16 AVRIL 1987 8 00 E

PRÉCARITÉ-PAUVRETÉ



UN SEUL ESPOIR

LA REWOLTE

FOP 2520

communiqués

• PARIS, Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contacts et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

Le groupe anarchiste d'Amiens tient, tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, sa permanence et une table de presse au restaurant universitaire « Le Bailly ».

Un deuxième groupe F.A. s'est constitué à Lille, il se nomme : « Humeurs noires ». Il axera ses efforts et ses luttes dans les domaines suivants : antiracisme, antimilitarisme, mouvement étudiant, vente du « Monde libertaire », mouvement social, châmeure, etc.

chômeurs, etc.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le groupe à l'adresse suivante : groupe F.A. « Humeurs noires », c/o Bernard Lebœuf, B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil ; ou lors des permanences : le mardi de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M° Pémblicae)

RAMBOUILLET

Le groupe Georges-Brassens de Rambouillet assure une émission sur R.V.E. (91.5 MHz) de 19 h à 20 h. Il est possible de prendre contact avec le groupe sur le marché de Rambouillet, face au passage fleuri, le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30.

• GARD

Le groupe libertaire du Gard convie tous ses militants et sympathisants à assister à la manifestation antinucléaire organisée le mercredi 29 avril, à 18 h, place de l'Horloge à Nîmes. Ceci afin de commémorer comme il se doit le triste anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. Déguisements et masques seront les

Le soir, à 20 h 30, au centre André-Malraux de Nîmes, rencontre-débat avec le C.R.I.I.-R.A.D. Venez nombreux!

ON SOUSCRIT, ON S'ABONNE AU « MONDE LIBERTAIRE HEBDO »

Permanence du secrétariat aux relations inté-

le samedi, de 14 h 30 à 18 h, 145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République) Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

sommaire

PAGE 2: Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Social: Politique de l'emploi, le temps des irresponsables, Editorial, Arrestation d'Eric Hébert — PAGE 4, Social: Brest et la privatisation, Expulsions d'Italiens, En Bref — PAGE 5, Société: Rencontre des hospitaliers à Villejuifi, Syndicalisme aujourd'hui, M. Bouygues fait ses courses, Hospitalité française dans le XX's — PAGE 6, Antimilitarisme: Nouvelles du front, Procès de Gil Delisse, Manif antimilitarisme à Paris, Loi de programmation militaire — PAGE 7, Antimilitarisme: Conscription et réfractaires — PAGE 8, Dans le monde: Fin du voyage du Pape et désillusions, Afrique du Sud — PAGE 9, Dans le monde: Le fantôme de Staline hante l'Albanie — PAGE 10, Expressions: Rencontre-débat à propos de l'« art d'occuper la re», De la révolution de l'art à l'art de la révolution — PAGE 11, Expression: Programmes de Radio-Libertaire, Notes de lecture, Dessin de la semaine, Télévision — PAGE 12, Arguments: La modernité de la charte d'Amiens.

APPARANCE AND A STATE OF THE ST abonnez vous!

LE MONDE LIBERTAIRE

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF 3 mois, 13 n° 6 mois, 25 n° 1 an, 50 n°	France 85 F 155 F 300 F	Sous pli fermé 155 F 290 F 570 F	Etranger 120 F 230 F
The state of the s		5/0 F	420 1

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom	Pré	nom
N° Rue		
Code postal	. Ville	
A partir du nº	(inclus)	Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement Chèque postal Chèque banquaire Manda Règlement à joindre au bulletin Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

éditions

• AFFICHE
Affiche « Appel à témoins »
éditée par le groupe du XVe.
Dimensions : 318 × 450.
Prix de vente : 0,60 F l'unité
au-dessus de 50 exemplaires.



• «LA CANNIBALE »

• «LA CANNIBALE »

Le « Magazine libertaire » laisse place à « La Cannibale » (100 pp., 160 × 240, dos carré, pelliculée). Cette nouvelle formule, toujours éditée par des militants de la F.A., sera plus apie dans sa formé à réaliser le projet initié il y a trois ans. Un lieu d'expression, de rencontre et d'influence s'ouvre donc pour les voix, plumes et crayons critiques et libertaires. Nous espérons en faire un événement si possible au niveau national. Les contributions réunies pour le premier numéro prouvent que les moyens de nos ambitions existent. Autour du fil conducteur « le Noir », au sommaire : Pierre Bobillot (Sorbonne-Estienne), Michel Ragon (écrivain, critique d'art), Robert Dalian (écrivain, libre penseur), Léo Ferré, Patrick Font et Philippe Val, Pierre Besnard (Sorbonne), Marc Villard (écrivain), Léo Campion, Jacques Vallet (écrivain, « Le Fou parle »), Sébastien Basson, Philippe Pelletier et de nombreux autres encore traiteront des rapports entre religion, travail, sexualité, magie et le noir. Nous vous demanderons donc de vous abonner (180 F pour 4 numéros, un an environ) ou de vous procurer la première édition de « La Cannibale » dont le prix public est de 50 F. Avec tout abonnement, nous adressons un tirage spécial du poème de Rimbaud « Le Mal »

« La torche bimestriel » n°6, journal d'information et d'expression libertaire de l'Allier, vient de paraître. Son prix est de 7 F. Au som-maire: des informations sur le dénartement (militarisale département (militarisa tion, expulsions, etc.



Le groupe les Temps nou-veaux de la F.A. organise un concert gratuit de rock, reg-gae, bossa, salsa... Avec les groupes Ze Derns, Liquid, Rêves de gosses, les Insurges et Epygon's Music, le samedi 25 avril (de 16 h à 23 h), salle

Cerdan. Cette journée intitulée « Gare au gorille » a pour buts de faire la fête, de dan-

buts de faire la fete, de dan-ser, rire, mais aussi de sensibi-liser et dénoncer toutes les mesures sécuritaires mises en place par les dangereux indivi-dus du gouvernement Chirac.

• BREST



AUTOCOLLANT Le groupe Paris-XVIIe vient d'éditer un autocollant repro-duisant l'affiche Pasqua-Pandraud. En vente au prix de 1 F l'unité et 0,40 F à par-tir de 10 exemplaires.



• MATÉRIEL

• MA I EKIEL Le groupe Région-toulonnaise diffuse le matériel suivant : bro-ches (étoile noire, étoile noire et rouge, deux mains brisant un fusil), 8,50 F à partir de dix, port compris) ; cassette (chansons anarchistes internationales, durée 1 h), 55 F, port compris. Chèque à l'ordre de Nappi Bruno, à adresser au C.E.C.L., Immeuble Lamer, rue Montébello, 83000 Toulon.

éditions

• BOURGOIN-JALLIEU

vient de sortir. Il en vente au prix de 2 F l'unité ou 50 F l'abonnement.



débats

• TOULON
Le groupe Région-toulonnaise et le Centre d'étude et de culture libertaire organisent une « Semaine du cinéma libertaire », du mercredi 29 avril au mercredi 6 mai, au cinéma « Utopia », à Toulon. Les films proposés sont : « Les temps modernes », « Die Arben », « Les longues vacances de 36 », « Viva Zapata », « L'orchestre noir ».
Vendredi 1^{er} mai, 20 h 30, une projection-débat aura lieu sur le thème « L'anarcho-syndicalisme d'hier et d'aujourd'hui », avec la participation de membres de la C.N.T. et du mouvement libertaire espagnol. Buvette, table de presse et exposition d'affiches. Pour tout contact : (16) 94.62,39,13.

liste des groupes f.a.

* GROUPES

Alsne: Anizy-le-Château — Allier: Moulins — Ardèche: Aubenas

Bouches-du-Rhône: Marseille — Charente-Maritime:

Marennes/Rochefort — Côte-d'Or: Dijon — Doubs: Besançon —

Eure-et-Loire: Chartres — Finistère: Brest — Gard: Groupe du

Gard — Haute-Garonne: Toulouse — Gironde: Bordeaux (trois

groupes) — Ille-et-Vilaine: Rennes — Indre-et-Loire: Tours —

Isère: Bourgoin — Loire: Saint-Etienne — Loiret: Montarisis —

Lot-et-Garonne: Agen — Maine-et-Loire: Angers, Saumur — Man
che: Cherbourg — Moselle: Metz — Nord: Lille (deux groupes),

Dunkerque — Oise: Beauvais — Orne: Flers/La Ferté-Macé — Pas
de-Calais: Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales: Perpignan —

Seine-Maritime: Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme: Amiens —

Tarn-et-Garonne: Montauban — Var: Groupe Région-toulonnaise

— Vendée: Groupe libertaire de Vendée, La Roche-sur-Yon —

Vienne: Politiers — Yonne: Auxerre.

· LIAISONS

* LIAISONS

Alpes-Maritimes: Nice, Grasse — Ardèche: Tournon — Ardennes: Charleville-Mézières — Aveyron: Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône: Aix-en-Provence, Arles — Charente: Angoulème — Charente-Maritime: Saintes — Cher: Vierzon — Corse: Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord: Saint-Brieuc — Doubs: Pontarilier — Gironde: Saint-Médard-en-Jalles — Hérault: Béziers — Ille-et-Villaine: Saint-Mallo — Isère: Grenoble — Jura: Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher: Blois — Mayenne: Laval — Morbihan: Ilaison du Morbihan — Nord: Doual — Oise: Noyon — Bas-Rhin — Haute-Saône: Ilaison de la Haute-Saône — Savote: Chambéry — Tarn: Albi — Var: Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — Vosges: Ilaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

• GROUPES
Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants :
1º, 5, 9º, 10º, 11º, 12º, 13º, 14º, 15º, 16º, 17º, 18º, 19º, 20º.
Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailes, Rambouillet — Essonne : Vallée de Chevreuse — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Willeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony, Montrouge — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes, Sarcelles.

LIAISONS PROFESSIONNELLES

, R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, Ban-

LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE » ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE!

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11°
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritairen "55 805
Imprimente : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19°
Dépôt légal 44 149 — 1° trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Le temps des irresponsables

L se développe actuellement, un peu partout, un consensus particulièrement inquiétant autour de l'idée d'un « seuil incompressible de 2,5 millions de chômeurs en France » et de la « fin quasi obligatoire du plein emploi productif », pour reprendre les expressions de Philippe Séguin. La prestation récente de François Mitterrand à « Sept sur sept » en témoigne.

témoigne.

Cette fatalisation du chômage n'est pas innocente. Elle vise à légitimer des politiques économiques qui, depuis 1983, renouant avec l'austérité barriste, ont accepté de laisser aller à la dérive la situation du marché du travail. L'objectif devenait la reconstitution du profit des entreprises, quelle qu'en soit le coût. Quels sont les enjeux d'un chômage massif? La fragmentation du monde salarié par sa précarisation, l'étouffement des contestations syndicales, l'élaboration de ce fameux consensus de crise qui res-

», du
a », à
nes »,
Viva

ime:
on —
pe du
(trois
irs —
gis —
Manupes),
Pasan —
naise
on —

tions syndicales, l'élaboration de ce fameux consensus de crise qui res-taure l'orde libéral dans l'entre-prise, tout en l'imposant ailleurs par la matraque ou la censure. Quoi de plus naturel, dès lors, qu'aucune politique réelle de l'emploi ne soit développée! Les principes même du libéralisme l'excluent.

L'échec

La situation sur le marché du travail continue donc à s'aggraver de manière extrêmement préoccupante. En février, la France comptait 2 654 500 de mandeurs d'emploi. Soit 42 000 de plus qu'en janvier, et 208 700 de plus en un an. Une augmentation sur un mois de 1,6%, et sur un an de 8,5%. Un record! Finalement, en février, 11% de la population active se trouvait sans emploi et 1,2 million de chômeurs étaient privés d'indemnités.

ciés.

Si l'on s'attarde un peu sur la nature des demandes d'emploi enregistrées en février par l'A.N.P.E., on constate premièrement que les licenciements économiques sont la cause de 52 222 inscriptions, soit une hausse de 21,5% en un an. La suppression de l'autorisation administrative de licenciement aura au moins eu cet effet-là, à défaut de relancer l'embauche comme le promettait Yvon Gattaz au début de 1986. D'autre part, et cela confirme la précarisation de l'emploi, près de 102 000 demandeurs d'emploi ont rejoint l'A.N.P.E. pour cause de fin de contrat à durée déterminée; soit une hausse de 14,4% sur un an. On le voit, désormais, les chefs d'entreprise liquident les emplois fixes et font appel à une main d'œuvre temporaire (nettement moins revendicative) quand ils en ont besoin. En ce qui concerne, par

ailleurs, la répartition par sexe des demandeurs d'emploi, on s'aperçoit que le chômage des hommes de moins de 25 ans continue de diminuer (- 1,1% par rapport à jan-vier). Mais celui des femmes jeunes enregistre une nouvelle progression. Ce qui ne cesse de demeurer inquié-tant au moment où un sondage de la S.O.F.R.E.S., réalisé par la fonda-tion « Jeunesse et Entreprises » que

ter son action vers les chômeurs de longue durée. C'est ainsi que le Conseil des ministres du 18 mars a envisagé deux mesures nouvelles. La suppression du délai de carence tout d'abord, cette période durant laquelle un chômeur exclu du régime de l'assurance chômage n'est pas encore pris en charge par l'Etat et qui pouvait atteindre 2 à 4 mois. Pourquoi avoir attendu

tution est paru le 5 avril au *Journal* officiel. Ils constituent en fait une extension des T.U.C. aux chômeurs de plus de 25 ans.

L'inconséquence

Tout comme les T.U.C. (20 heures par semaine), les P.I.L. ne sont pas de vrais emplois, au mieux des emplois à temps partiels (80 à 120

En réalité, jamais depuis 1929 la situation sur le marché du travail n'avait été aussi catastrophique. Et jamais la résistance syndicale n'a semblé sur ce terrain plus amoindrie. Les dernières négociations à l'U.N.E.D.I.C. en témoignent. Comme lors des réformes de 1982 et 1984, les syndicats se sont couchés devant le C.N.P.F. Celui-ci voulait restreindre, pour des raisons financières, le nombre de P.I.L. dépendant du financement de l'U.N.E.D.I.C. à 20 000 demandeurs d'emploi. Il a obtenu gain de cause. D'ore et déjà, l'U.N.E.D.I.C. a déchargé les P.I.L. de M. Séguin.

Le coût des P.I.L. pour l'assu-

P.I.L. de M. Séguin.

Le coût des P.I.L. pour l'assurance chômage était estimé à 200 millions de francs. Le 6 avril, Edouard Balladur annonçait la diminution de 3% (il passe de 45 à 42%) de l'impôt sur les sociétés, quelle que soit l'affectation de leurs bénéfices. Le ministère du Budget a chiffré à 6 milliards de francs le coût de cette mesure : 6 milliards de francs en moins dans les caisses publiques. En réalité ce n'est pas l'argent qui manquerait, sans cette politique de cadeaux aux privilégiés, pour indemniser décemment les demandeurs d'emploi et empêcher sérieusement la dégradation du res uemandeurs d'emploi et empê-cher sérieusement la dégradation du marché du travail. C'est la volonté politique qui fait défaut, comme elle manqua aux socialistes lors des réformes de l'U.N.E.D.I.C. en 1982 et 1984.

Cette carence est synonyme de misère pour une partie croissante du salariat. La pauvreté atteint 2,5 millions de personnes selon le rapport du Conseil économique et social du 10 février. Et ce n'est pas parce que l'hiver s'achève et que les Restaurants du cœur ont fermé boutique qu'il faudrait l'oublier. Espérons alors, car c'est l'unique solution, que le printemps 1987 prenne les couleurs de décembre 1986.

Willy PELLETIER (Gr. Broutchoux)



préside Yvon Gattaz, révélait le 26 mars qu'entre 12 et 15% des jeunes chômeurs de 16 à 24 ans (près de 100 000) sont menacés de marginafi-sation et que 9% songent au sui-cide.

L'inconsistance

L'augmentation du chômage en février montre à l'évidence que le ler plan en faveur de l'emploi des jeunes s'essouffle. Pendant un an, jeunes s'essouffle. Pendant un an, la politique gouvernementale en faveur de l'emploi consista pourtant en cette formule, aussi simple qu'en définitive inefficace: « attaquons-nous au chômage des jeunes via l'allègement des charges sociales pour les entreprises qui les embauchent ». La recette a fait long feu. De plus, ce type de mesures a favorisé le chômage de longue durée chez les 25-49 ans. C'est le phénomène bien connu de l'I.N.S.E.E. de la « file d'attente »: en privilégiant une catégorie de chômeurs, on désavantage relativement les autres.

Tout ceci ne fait pas une véritable politique de l'estiment de l'estiment les autres.

Tout ceci ne fait pas une véritable politique de l'emploi. Aujourd'hui, l'échéance de 1988 approchant, le gouvernement se pique de réorien-

ujourd'hui pour mettre un terme à e scandale? Et quoi qu'il en soit, out ceci reste du colmatage.

tout ceci reste du colmatage.

Par ailleurs, les chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'A.N.P.E. pourront bénéficier pendant deux ans de 600 heures de formation, en partie délivrée en entreprise, et seront payés au S.M.I.C. On ne voit pas bien en quoi la mesure méritait a publicité tapageuse qui annonça son élaboration. Payer des salariés moins de 4 000 F par mois, est-ce là une « révolution sociale » pour reprendre certains termes (cocasses) de Jacques Chirac? Tout ceci demeure des solutions extrêmement partielles au problème de l'emploi. demeure des solutions extrêmement partielles au problème de l'emploi. Les bruyant « effets d'annonces » auxquels se livre le gouvernement à leur sujet sentent par trop la charité cynique de ces bourgeois du XIXe siècle qui d'une main finançaient des dispensaires pour tuberculeux, tout en organisant de l'autre la misère ouvrière et le travail des enfants dans la mine. Le libéralisme a des méthodes apparemment intemporelles.

A cette nouvelle panoplie de mesures gouvernementales, s'ajoutent les P.I.L. (programmes d'insertion locaux), dont le décret d'instit

Editorial

E deux choses l'une, l'autre c'est la liberté! Ce pastiche de Jacques Prévert, dont nous profitons pour évoquer le dixième anniversaire de la disparition (non, nous ne dirons rien dans dix ans pour Doumengl, doit demeurer l'un de nos principaux leîtmotiv à l'adresse de tous les libéraux qui n'en peuvent plus de nous imposer leur choix. Pire encore, leur stratégie veut s'inscrire et laisser sa trace — marquer son territoire, pourrait-on dire — dans les années à venir.

dire — dans les années à venir.

La récente loi de programmation militaire — qui permet d'ailleurs au P.C.F. de sacrifier au vieux rite stalinien de la forteresse
assiégée, celui-ci n'ayant pas voté la loi — est proprement ahurissante. Quatre cent soixante-quatorze milliards de francs pour cinq ans. Quatre cent solxante-quatorze milliards de confiture pour les cochons. L'adjudant Kronenbourg va-t-il inventer l'arme du XXI siècle ? Avec 260 millions par jour, il pourra toujours essayer et nourrir les insoumis emprisonnés avec le rabiot. Une suggestion en passant, on pourrait peut-être combler le déficit de la Sécurité sociale ou construire des hôpitaux ou aider le tiers monde à s'en sortir. Idées vieilles comme le monde, assurément, mais l'armée est vieille comme le monde aussi et il est toujours bon de frapper aux bons endroits, et de frapper fort.

aux bons endroits, et de frapper fort.

Plus près de nous, la justice libérale pure-laine va enfin pouvoir enfoncer Roger Knobelspiess. Nous nous étions, en 1986, largement fait l'écho de la remise en cause de la justice telle que la concevait Roger. Sa haine pour la justice revancharde l'a conduit vers des cavales sans fin, pour finalement et fatalement tomber. Qu'il sache bien que nous ne renoncerons jamais à le soutenir. C'est en l'espèce l'acharnement qui est coupable, l'acharnement à étouffer une voix qui dérange, ce même acharnement qui a enfermé Serge Livrozet : l'acharnement libéral. Ce que veut la justice n'est après tout pas tant de savoir qui est bon et qui est mauvais, mais avant tout l'éradication de la lucidité. Ces libéraux ont les délinquants qu'ils méritent et tous les Roger Knobelspiess du monde ne se tairont jamais. C'est un combat pour la dignité, mais aussi un combat pour la survie. Le refus farouche des inégalités n'est pas une maladle honteuse.

ANTIMILITARISME

Eric Hébert arrêté

RIC HÉBERT, insoumis total depuis le 5 février 1986, a été arrêté par la gendarmerie sur son lieu de travail. Transféré le lendemain matin à la caserne Kléber, à Lille, il a été ensuite incarcéré à la prison de Loos-lès-Lille. Militant anarchiste (groupe F.A. de Rouen) et pacifiste (U.P.F.), Eric Hébert est bien connu des lecteurs du Monde libertaire. Dans ce même M.L., page 7, vous pourrez lire un texte sur la conscription qu'il avait écrit sur la conscription qu'il avait écrit il v a peu.

Militant anarchiste, notre cama-rade l'est aussi bien par l'écrit que par l'action (activité au sein de la

C.S.R., soutien actif lors de pro-cès, collages et actions diverses). Sa décision d'être insoumis total (cf. M.L. n°605, du 06.02.86), il l'avait mûri depuis longtemps et il est prêt à en assumer toutes les conséquences.

Il sait qu'il doit s'attendre à un an de prison ferme, mais fera tout pour arracher une peine minimale (pour lui et pour les autres compagnons qui le suivront). Nous pou-vons beaucoup l'aider dans son combat et tout d'abord faire savoir à l'autorité militaire qu'Eric n'est pas seul, isolé, et que sa lutte est aussi la nôtre. Alors, pour l'instant,

il faut lui écrire et protester auprès

des ministères concernés (1).
Nous vous, tiendrons, bien entendu, informés dans ces colonnes des actions qui seront menées en sa faveur, mais vous pouvez également vous renseigner auprès du répondeur antimilitaauprès du répondeur antimilita-riste au (16.1) 43.03.62.03.

(1) Ministère de la Défense, 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris (tél. des affaires juridiques: [16.1] 45.55.95.20); ministère de la Justice, 13, place Vendôme, 75001 Paris (tél. du cabinet du ministre: [16.1] 42.61.55.85).

BREST

Mémoires de privatisation

A privatisation, de Paribas à T.F.1, a la cote. Et l'Etat d'un élu local se laisse volontiers séduire. Si l'exemple le plus frappant est celui de la ville de Nîmes où les compagnies privées se font de plus en plus pressantes pour racheter les services considérés comme juteux; en quelques années, cette politique à courte vue et subtilement démagogique est en train de bouleverser l'image du « service public ».

Le choix est clair, puisque la băisse des impôts fait partie du credo libéral. Entre un service de mauvaise qualité — qui pèserait

credo floeral. Entre un service de mauvaise qualité — qui pèserait moins lourd sur les finances locales — et une politique efficace — mais qui demande une organisation au plus près des usagers —, bien des élus de droite ou de gauche ont tranché. Ils vendent les meubles.

On brade à la C.U.B.

Coup de tonnerre dans les services de la Communauté urbaine de Brest (C.U.B.). Le 9 février, le président, Georges Lombard, convoque les syndicats pour les avertir qu'à partir du 1^{er} avril, les services de l'eau et de l'assainissement seront vendus à la Compagnie des Eaux et de l'Ozone. Et que les 145 agents de ces services devront demander leur détachement ou être licenciés.

ordures ménagères, il semble que son passage au privé sera effectif dès que le dossier d'appel d'offre

sera bouclé.

Le président de la C.U.B. a dès le Le président de la C.U.B. a dès le départ fait comprendre aux syndicats qu'il pensait le personnel « plus intelligent » que les syndicats « irresponsables », et que chaque employé allait répondre spontanément en faveur du privé. En fait, c'est la base elle-même qui a réagi. Non seulement les agents concernés, mais également l'ensemble des services. Lant administratifs que services. Lant administratifs que

en bref...en bref...

• La Libre Pensée organise le lundi 20 avril 1987 une lundi 20 avril 1987 une conférence-débat : à 20 h, le journal du mois et l'analyse de l'actualité ; à 21 h, les artisans de l'avenir : du revenu social à l'économie distributive. Salle de la Libre Pensée, 12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. Participation au frais : 10 F.



Eric Hébert, insoumis à l'armée, a été arrêté et incarcéré à la caserne de Lille. Pour tout soutien, vous pouvez contacter le comité de soutien à E. Hébert, B.P. 58, 76160 Darnetal.



Cette attitude du personnel a permis de retrouver un fonctionnement presque oublié depuis des années : l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.T.C.). Cette cohérence dans l'action s'est ressentie tout au long du conflit. Et de l'action, il y en a eu : construction d'un château d'eau devant la mairie, près de l'étrave des A.R.N.O. (1) ; reconstruction d'un deuxième château d'eau après la démolition du premier ; déflié de plus de 120 véhicules et camions du service ; manifestation-carnaval sous une pluie torrentielle ; construction de murs pour bloquer les portes et occupations des locaux, etc.

Le tout, dans une ambiance de fête et de solidarité, malgré les menaces perpétuelles de sanctions diverses et la tension mise par les éventuels licenciements.

On peut noter que, malgré l'activité débordante des employés municipaux pour populariser leur lutte et dénoncer le chantage des élus, seul un jour et demi de grève a été déclenché. La situation sociale et économique semble bouleverser le schéma classique. La grève-attente cédant la place à des actions plus dures, mais qui n'épuisent pas les finances familiales déjà fortement touchées.

Comme dans chaque mouvement

touchées.

Comme dans chaque mouvement d'ampleur, c'est toute une mentalité qui évolue. Si le conflit a été mis en musique (sur l'air de la Carmagnole ou des Grands sentiments), c'est toute la passivité et la résignation qui ont été balayées en quelques heures. Après les étudiants, les cheminots et la réparation navale, voir les fonctionnaires se battre avec autant d'assiduité et de détermination contre le recul social peut faire tion contre le recul social peut faire penser que quelque chose est en train de changer.

Où va le service public ?

Cette brusque décision de « liqui-der » le Service des eaux et de l'assainissement laisse perplexe. S'agit-il d'un choix idéologique comme à Nîmes ou de la volonté d'un politicien de dégager des som-mes pour réaliser de grands travaux

de prestige (1,3 milliard pour la seule rénovation du bâtiment de la C.U.B.)?

L'attitude des élus est inquiétante : c'est de toute façon le consommateur qui fera les frais de l'opération. Un affermage sur 25 ans, tel qu'il a été signé, laisse en effet largement le temps pour récupérer (au centuple?) les sommes perdues par l'entreprise privée au cours des premières années. Et si pour le démarrage, les hausses semblent prudentes, gageons que le retour de bâton n'en sera que plus violent!

Confier au privé la gestion d'un

violent!

Confier au privé la gestion d'un service public est une aberration de plus du système « libéral ». Les buts sont en effet incompatibles : d'un côté, être au service de la population ; de l'autre, gagner de l'argent en « pressant le citron » le plus subtilement possible.

Par ailleurs le fait de vendre au

plus subtilement possible.

Par ailleurs, le fait de vendre au privé un service parfaitement au point techniquement et financièrement (de l'avis même des élus) ne peut que donner des inquiétudes sur l'avenir des services communaux. l'avenir des services communaux. « Soyez compétitifs pour ne pas être privatisés », disait-on, il y a peu, aux fonctionnaires. La suite des évênements a largement prouvé que l'initérêt des consommateurs pèse très faiblement en face des manœuvres politico-financières dont l'origine et les finalités restent extrêmement obscures... pour la collectivité.

La démocratie locale

Prévenus par la presse ou par les délégués syndicaux, les élus communautaires (80 au total) se sentaient un peu morveux. Ils n'en ont pas moins voté à 11 h un dossier technique de 100 pages distribué... à 9 h. Totalement dépassés et incompétents face à l'importance des enjeux, incroyablement naffs et prêts à avaier n'importe quelle couleuvre, terrorisés par la moindre colère du président de la C.U.B., les élus de la population ont donné une image de la démocratie locale particulièrement lamentable. Disons particulièrement réaliste! Sans par-Prévenus par la presse ou par les

ler de ceux qui ne ratent pas une occasion pour traiter les fonction-naires de fainéants, mais lisent leur journal pendant les séances du con-

« Tant que je serai à la tête de cette maison, il n'y aura pas de pri-vatisation », avait déclaré Georges Lombard en prenant ses fonctions à

la C.U.B. en 1983. « La privatisation, c'est la tarte à la crême », disait l'ingénieur en chef du service des Eaux, moins de 15 jours avant que ne soit rendue publique la décision de privatisation. Ainsi, pour les employés municipaux, de Brest comme d'ailleurs (2), un des enseignements de ce conflit aura été qu'il ne faut jamais croire ce que peuvent raconter les responsables et élus divers. Triste à dire, mais quelles que soient les garanties données par les politiciens, tous les employés communaux doivent s'attendre à mener un conflit de ce type.

Echec sur toute la ligne?

Contraints et forcés, menacés d'être licenciés s'ils ne passaient pas au privé, les agents du service ont fini par céder. Soumis à des pressions, au chantage au chômage, ils ont pourtant tous eu conscience de s'être battus pour défendre leur dignité. De plus, (est-ce devant la mobilisation?) le président de la coulle. Le président de la coule de privatisation du service de collecte des ordures ménagères pour le remplacer par des « économies ». Crainte de faire d'autres vagues, sans doute.

sans doute.

Le malaise profond créé par l'attitude de Georges Lombard, ses mensonges, son mépris et ses discours creux ont permis tant à la population qu'au personnel communal de mieux comprendre les mécanismes de la « démocratie » locale. Histoire de rapprocher les anarchistes de ceux qui ne l'étaient pas... pas encore! pas... pas encore

J.-P. LE DU

(1) Voir M.L. du 12 février 1987. (2) Voir le conflit à la ville de Nîmes stur le retour aux 39 heures. Cette ques-tion risque d'agiter, tout comme la pri-vatisation, bon nombre de communes d'ici 1989 !

EXPULSIONS

Après les Basques... les Italiens

RRESTATIONS, expulsions et coups de semonce en rafale, depuis quelques semaines, parmi les réfugiés italiens de France: la procédure d'urgence absolue et la collaboration entre polices française et italienne vont bon train, quitte à faire quelques entorses à la législation française.

Le 23 mars dernier, sept Italiens vivant en région parisienne sont arrêtés. Deux d'entre eux, Paolo Néri et Luisa Aluisini, sont soupçonnés « d'activités ternristes ». Le 25 mars, vers 14 heures, ils comparaissent au tribunal de Versailles... sans leurs avocats, qui semblent avoir été volontairement éconduits. Lorsqu'ils arrivent sur le lieu du jugement, ils s'entendent dire que « tout est terminé », et que Paolo Néri et Luisa Aluisini seront expulsés... en Italie, où ils sont recherchés pour « incitation à la guerre civile ». De fait, ils seront cueillis à leur descente de l'avion et incarcérés dans une prison spéciale, près de Florence.

Les quatre autres Italiens (et un nouveau), Carrera, Ferraglio, Peli, Tobia et Mazzochi, ont été convoqués au S.R.P.J. de Versailles pour

de Florence.

Les quatre autres Italiens (et un nouveau), Carrera, Ferraglio, Peli,
Tobia et Mazzochi, ont été convoqués au S.R.P.J. de Versailles pour
« régulariser leur situation administrative ». Arrivés sur place, ils
découvrent que ce sont cinq arrêtés d'expulsion qui les attendent!
Maintenus en rétention au dépôt, les cinq réfugiés demandent à faire
appel. L'administration refuse, en toute illégalité. De même, l'avocate,
M° Irène Terrel se voit interdite de visite à ses clients durant toute la
matinae du 26.

L'audience, précipitée, se tient le vendredi 27 mars. Durant toute l'après-midi, de mystérieux personnages parcourent la salle, s'impatientant car « l'avion est déjà prêt » I. Le recours en appel est finalement accepté et les cinq Italiens sont placés sous contrôle judiciaire hebdomadaire. Quant aux avocats, ils ont porté plainte pour attentats à la liberté et abus de pouvoir.

Signalons enfin que mercredi 8 avril, deux autres Italiens (Orestine Demenchilli et Salvatore Ciricione) ont reçu un avis favorable (!) d'extradition vers l'Italie, contre lequel ils ont immédiatement fait appel. Autant d'affaires à suivre, et nous traiterons plus longuement ces menaces d'expulsion dans le prochain numéro du Monde libertaire

URBANISME Hospitalité française dans le XXe

9 HOSPITALITÉ fran-HOSPITALITE fran-caise a encore frappé: soucieuse de la sécurité des locataires — immigrés — d'un immeuble vétuste, la municipalité du XX° arrondissement de Paris a volé au secours des déshérités... en leur confisquant leurs biens person-nels et en les laissant quasiment à la rue.

leur confisquant leurs biens personnels et en les laissant quasiment à la rue.

Vendredi 27 mars, 13 heures, le vent souffle fort, si fort qu'une partie de la façade de l'immeuble du 62 rue Julien-Lacroix s'effondre. Un flic, de faction dans les environs, décide d'appeler les pompiers. Un véritable raid se déroule alors : tous les habitants de l'immeuble (principalement des femmes et des enfants, les hommes étant à leur travail) sont évacués. Ils ne seront autorisés à emporter que leurs papiers d'identié et des bagages personnels en quantité infime. L'accès à l'immeuble est interdit, l'eau et l'électricité coupées, et, pour plus de sécurité, les pompiers cassent le palier d'accès du 2º étage. On est jamais trop prudent!

Les locataires sont répartis, l'après-midi même, dans des hôtels pour les familles et dans des foyers d'hébergement pour les célibataires. Mais l'« aide » prend des aspects critiques : dans les hôtels (à 120 F la nuit), toute cuisine est interdite. Il est même impossible aux mères de faire chauffer les biberons des bébés! Quant aux célibataires, disséminés dans plusieurs foyers, ils sont casés dans des chambres à trois lits pour lesquels ils ont payé une avance de 780 F. Prendrait-on les

séminés dans plusieurs foyers, ils sont casés dans des chambres à trois lits pour lesquels ils ont payé une avance de 780 F. Prendrait-on les immigrés — Maliens, pour la plupart — pour des Crésus ?

Le lundi 30 avril, la marire du XX* convoque les locataires pour leur annoncer que les habitants du rez-de-chaussée, du l'et du 2° étage pourront réintégrer leur logement. Les autres resteront dans leur hébergement temporaire... jusqu'à nouvel ordre. Les frais d'hôtel seront remboursés au cours de la première semaine... mais les fonctionnaires ne précisent pas ce qu'il adviendra des familles au bout d'une semaine, si les travaux ne sont pas terminés.

En revanche, le service d'aide juridique explique aux locataires qu'il vaut mieux continuer à payer leurs loyers, même s'ils n'occupent pas leur appartement, pour ne pas

DU

pas leur appartement, pour ne pas risquer l'expulsion lorsque l'immeuble redeviendra habitable! Enfin, le directeur du Bureau d'aide

sociale, voyant un rassemblement de locataires s'organiser devant ses portes, menace d'appeler la police... On n'est pas plus conci-liant.

L'immeuble du 62 rue Julien-Lacroix appartient à 26 co-propriétaires et il n'existe plus de syndic depuis des années. L'entre-tien n'y est plus assuré depuis long-temps et il est arrivé aux locataires de devoir payer des charges à la place des propriétaires, l'eau ayant été coupée. Autant d'éléments qui laissent mal augurer de la rapidité et de la qualité des travaux qui doivent

être entrepris. En attendant, une cinquantaine de Maliens, Pakista-nais, Yougoslaves et Maghrébins, ainsi que deux familles françaises se annsi que deux ramilles françaises se voient délogés, relogés dans des conditions ruineuses et précaires, démunis de l'indispensable puisque leurs biens sont restés dans l'immeuble... Les mauvaises lan-gues estimeront qu'ils ont bien de la chance, certains de leurs conci-toyens ayant été récemment expul-sés... par les flammes. Décidément, il fait bon vivre dans le 20°.

Pascale CHOISY



VILLEJUIF

Rencontre des hospitaliers

FENDREDI 3 avril, au centre ENDREDI 3 avril, au centre hospitalier spécialisé de Villejuif (Val-de-Marne), se réunissait pour la deuxième fois la Coordination nationale des hôpitaux. Une vingtaine d'hôpitaux de la région parisienne et de province étaient représentés : Sainte-Anne, Ville-Evrard, Esquirol, Rouen, Tours, Le Havre, etc. (en majorité des hôpitaux psychiatriques).

A l'initiative de cette coordina-tion: les personnels de Villejuif qui, en février dernier, après 26 jours d'une grève unitaire C.F.D.T.-C.G.T.-Comité d'action, obte-naient satisfaction sur des revendides primes au salaire de base, la refonte de la grille indiciaire, la réduction du temps de travail... C'est pourquoi ils lancèrent un appel national pour une « coordi-nation des hôpitaux », appel pro-posé aux délégations présentes le 5

mars dernier lors d'une première rencontre à Villejuif.

Cet appel, diffusé par les délégations C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.N.T. et de non-syndiqués présentes le 5 mars, devait être débattu et amendé par les personnels hospitaliers dans chaque établissement, préparant ainsi la prochaine coordination fixée ce vendredi 3 avril.

Unité du personnel hospitalier

Même si l'optimisme n'était pas Meme si l'optimisme n'était pas au rendez-vous, les vingt déléga-tions hospitalières rendirent compte des débats et des difficultés à cons-truire une action unitaire dans le secteur de la santé; les problèmes ne manquant pas, restriction budgé-taire oblige.

Les différentes interventions autour du forfait hospitalier, de la circulaire budgétaire 1987 et de la protection sociale alimentèrent le

débat d'une nécessaire action natio-nale des personnels de santé; répondant ainsi à la carence des fédérations syndicales. Trois décisions furent donc pri-

ses:

un collectif d'organisation,
chargé de la structuration de la
coordination, se réunira le 5 mai à
l'hôpital Sainte-Anne (Paris) à

10 h;
une motion contre le doublement du forfait hospitalier pour les usa-gers en 'psychiatrie a été adoptée;
l'appel de Villejuif fut repris sous forme d'une pétition nationale.

Cousin VINDER (Gr. Pierre-Besnard)

A noter que le « Comité pour la vérité sur la mort de Viviane Borderie » (militante F.O. de Sainte-Anne « (ombée » d'uir rain à la saite d'un contrôle) est intervenu et a rêçu le soutien des délégations hospitalières « Comité pour la vérité sur la mort de Viviane Borderie », 1, rue Cabanis, 75014 Paris (tél. : [16.1] 45.65.84.72 ou 45.65.84.18).

Bouygues fait ses courses

ISE en scène éblouissante, réalisation parfaite, du clinquant, du strass, des paillettes, du champagne frappé, tout fut merveilleusement réussi et la nouvelle télé de M. Bouygues va enfin se mettre en place. Les téléspectateurs béats et avides de nouveauté vontils enfin se cultiver les boyaux de la tête?

La grande baffe dans la gueule reçue par Lagardère (Jean-Luc, t'aurais pas du coller ton chewing-gum sous ton fauteuil!) de la part de ses pairs, laisse toute latitude pour penser que la C.N.C.L. — dont nous aurons vraisemblablement beaucoup à reparler lors des futurs attributions de fréquences sur la bande F.M. — a fait preuve en la circonstance d'une indépendance de bon aloi mais qui ne doit pas nous duper cependant. Cela, en effet, laisserait-il augurer un avenir télévisuel radieux, débarrassé des flagorneux cire-pompes de tout acabit et des traditionnels amuseurs publics nuls et méprisants.

Le pouvoir ne dictera pas les grands titres du « 20 heures » à M. Bouygues. La télé moderne n'est plus objectivement la « Voix de la France » et si l'on ne peut plus se risquer à affirmer que ce grand média est aux ordres, alors pourquoi une commission nationale?

M. Bouygues illustre parfaitement les restructurations et les diversifications dont est obligé, semble-t-il, de faire preuve son groupe pour éviter de croupir dans un créneau de plus en plus érroit. L'information pour faire de la publicité est une des trouvailles d'un capitalisme moderne de plus en plus jande, Sous mon toit payable en 20 ans et fabriqué par des artisans de chez nous, regardez ma télé. Voilà pour la philosophie de M. Bouygues qui risque bien de construire des prisons privées (ou même publiques), des casernes et pourquoi pas des abris anti-atomiques et les cimetières qui vont avec. Reste la bouffe. Ça paye la bouffe...

Quoiqu'il en soit, même si le choléra Lagardère eût été préféré à la peste Bouygues, ces derniers restent le fric et le pouvoir. Qu'on ne vienne surtout pas nous faire hurler dans les oreilles les sirènes de la joie de vivre, il

MIMILE

Le syndicalisme aujourd'hui

UEL est le bon syndicalisme aujourd'hui ? A cette question, toutes les centrales syndicales réformistes tentent de répondre plus par des discours et des manifestations que
par une réelle pratique sur le terrain. La modernisation, la désyndicalisation sont deux données qui,
souvent liées, donnent lieu à
croire que le mouvement ouvrier
fait le dos rond. Les récents conflits sociaux (cheminots, instituteurs...) ayant montré la relative
incompréhension des appareils
syndicaux, pour laisser le devant
de la scène aux coordinations
extrasyndicales (1).

Le syndicalisme aurait mauvaise figure dans l'opinion publique et parmi les salariés français
(pour ne parler que d'eux), l'individualisme et le repli sur soi font
rage... Il est donc bon pour une
immense partie de la presse de
déclarer que le syndicalisme tel
qu'il est décrit (quelquefois) dans
les textes (c'est-à-dire la lutte des
travailleurs contre le patronat pour
un monde meilleur), est à jamais

les textes (c est-a-dire la lutte des travailleurs contre le patronat pour un monde meilleur), est à jamais un vestige du XIX° siècle et que des rapports nouveaux doivent s'instaurer entre patronat et monde du travail.

L'idée n'est pas pouvelle et au

L'idée n'est pas nouvelle et au cours de l'histoire, les théoriciens n'ont pas manqué pour justifier la collaboration des classes sociales au nom d'un prétendu intérêt commun. Mais dans les rangs de ceux qui, à des degrés divers, se réclament du socialisme, l'idée de « rapports nouveaux » au niveau de l'entreprise est défendue ouvertement (2). Le syndicalisme n'étant là que pour réguler l'ensemble des lois qui régissent le monde social. Peu importe alors que les gens adhèrent ou non à un syndicat, celui-ci n'étant plus considéré que comme prestataire de L'idée n'est pas nouvelle et au

syndicat, ceiui-ci n'etant pius con-sidéré que comme prestataire de services. Quant à y militer, encore une vieillerie du siècle dernier! Propos désabusés? Il est bien loin le temps où l'on disait haut et fort que le syndicalisme est l'arme la plus efficace dont puisse dispola plus efficace dont puisse dispo-ser le prolétariat, maintenant on voudrait le limiter à de la dynamique de groupe pour épanouir

que de groupe pour épanouir l'individu...

Tout est-il pour autant fini question luttes dans notre belle France? Des syndicats divisés, bureaucratisés et réformistes d'une part, d'autre part des comités de lutte, des coordinations qui disparaissent après les temps forts?

Les syndicats ne représentent pas un instrument de lutte suffisamment adapté aux yeux d'un certain nombre de salariés. Pourtant le syndicat, organe permanent dans la lutte contre le patronat, peut grâce aux fédérations industrielles comprendre la marche de l'économie et organiser la lutte générale le moment venu.

Tout cela à condition d'essayer de comprendre pourquoi le syndicalisme en est arrivé là et de ne pas oublier que la lutte de classes est toujours actuelle. Cette dernière se pratiquant dans les entreprises et non pas dans les livres...

prises et non pas dans les livres.

Alexis PIERRE

(1) La presse avait, paraît-ii, pendant le conflit des cheminots la mauvaise habitude de ne retranscriire que des propos antisyndicalistes, ca faisait dans le scoop.
(2) Rocard disait, il y a quelques années, que tout était de la faute de la Commune de 1871 et de l'antagonisme qui s'en était suivi. La bonne âme!



NOUVELLES DU FRONT

• La polémique autour du lycée militaire d'Aix-en-Provence semble rebondir dans la presse parisienne, au moment où Michel Polac compte consacrer un « droit de réponse » à l'enseignement (!) dans les écoles militaires. En novembre 1985, l'affaire avait éclaté avec les révélations de deux professeurs : des nazillons évoluaient avec délice au sein du lycée. Chants fascistes, affiches douteuses, actions de représaille... tout était rentré dans l'ordre avec l'exclusion... des deux dangereux professeurs antifascistes. Quoi de plus naturel, dans une école militaire, que le culte du chef, de l'effort viril, des chants martiaux ?

Les accusations portées contre huit militants sudafricains du mouvement Campagne pour la fin de la conscription (End Conscription Campaign, E.C.C.), inculpés de « subversion » et « d'avoir discrédité le système de conscription militaire », ont été abandonnées en février 1987 pour éviter un procès pendant les élections. Philip Wilkinson, objecteur de conscience, a été mis en liberté provisoire sous caution après cent onze jours d'incarcération, dans l'attente de passer en jugement. (infos U.P.F., Cape Town E.C.C., 37 Polo Road, Observatory, Cape Town 7925, Afrique du Sud.)

* L'armée suisse se date de

 L'armée suisse se dote de matériel moderne et achète des vélos pour ses militaires (plus légers et tout aussi robuste). Pour le jour d'après (la querre publésie). robuste). Pour le jour d'ap (la guerre nucléaire)... les Suisses sont prêts!

 Deux compagnies de chasseurs alpins en Nouvelle-Calédonie. Deux cent quatre-vingts hommes ont été vingts hommes ont été
envoyés en renfort du
régiment d'infanterie de
marine du Pacifique qui y
stationne en permanence.
Certainement pour escalader
le Caillou, non?

Un satellite civil français (S.P.O.T.) fort peu civil et honnête: on apprend que des photos recueillies par ce dernier servent à l'armée américaine pour évaluer la puissance militaire soviétique. Cachez-moi ces radars et ces bases aériennes... que je ne saurais voir!

Il n'y a pas de militaires au nord du 16° parallèle tchadien, la preuve : le ministre français de la Défense dément catégoriquement que les soldats français aient participé aux combats récents. Promenade touristique donc pour les hommes du 11° Choc (troupes d'intervention de la D.G.S.E.), évacuation des blessés et neutralisation des mines pour d'autres unités de l'armée... du pacifisme de choc, en somme.

« La mode change... changez de gilet pare-balle », cela pourrait être le siogan de Comoditex (!), qui se livre actuellement à une campagne de publicité en direction des forces armées. « Comoditex possède une longue expérience avec Kevlar (fibre à haute tenacité), et a optimisé ses caractéristiques dans les gilets de protection à hautes performances. » Yous sortez ? Prenez votre Kevlar!

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

Pour 474 milliards, tu n'as plus rien!

UATRE cent soixante quatorze miliards de francs : c'est l'enveloppe budgétaire prévue par la loi de programmation militaire 1987-1991, votée par les députés jeudi 9 avril dans la nuit. Pour quatre articles et une annexe, cela fait cher! Plus sérieusement, quelques mots clef peuvent résumer le débat parlementaire et cette loi : consensus, refus des choix essentiels, illusions et timide évolution.

Du consensus...

Consensus tout d'abord, puisque du Front national au Parti socialiste tous les députés l'ont approuvé à l'exception du parti communiste. A l'automne dernier, le président de la République et le gouvernement s'étaient bien quelque peu heurtés à propos des armes nucléaires tactiques (utilisation du matériel ques faits en l'entre de façade, et Mitterrand jugea finalement « conforme» le projet gouvernemental. Dès lors, pourquoi voulezvous que les godillots socialistes n'emboîtent pas le pas... en montrant tout de même, prudemment, la différence (armes chimiques, missiles à roulettes, Europe).

Quant au P.C., il s'agit à bon compte de marquer son opposition au consensus national (le parti communiste est le seul, etc., rengaine bien connue). Par ailleurs, ce nouvel alignement (un virage de plus, après le refus de l'arme nucléaire jusqu'en mai 1977 et le vote en 1983 de la précédente loi de programmation présentée par Hernu) sur l'U.R.S.S. permet d'affirmer le refus de la « participation de la France à la course aux

armements » (1). La manœuvre a également un usage interne puisqu'elle donne la possibilité à la direction du parti de marcher sur la « chasse gardée » des « rénovateurs » (P. Juquin est en effet chargé du secteur « paix et désarmement »).

Le refus des choix essentiels de la part du gouvernement et des diffé-rents partis prônant le consensus est à noter, celui-ci volerait en effet en éclats (notamment au sein même des partis) si les questions réclles résisterait difficilement à une stagnation générale de l'économie (le gouvernement table sur une évolution régulière de près de 2,5% par an du produit intérieur brui). Pourtant les politiciens français veulent avoir une défense crédible et pour cela il faut « banquer ». Et payer de plus en plus, par exemple le futur hélicoptère armé « coûtera (...) deux fois et demi plus cher que la Gazelle Hot (datant des années 70)..., le coût du char Leclerc est de trois fois supérieur à celui de

prend alors les « barristes » regret-tant, au début de l'année, que « le projet de loi ne lève pas les incerti-tudes sur le plan des priorités de notre défense. »

notre defense. »

Il n'est guère rassurant de constater le développement des armements et les incertitudes qui pèsent sur l'avenir. De toute façon, les gens « responsables » qui nous gouvernent n'en savent pas plus que nous et cela ne les empêche pas de réduire des postes budgétaires (éducation, santé) pour privilégier une fuite en



étaient posées franchement possibles augmentations, en cours de route)? L'effort budgétaire l'AMX 30. Le prix des avions de combat double en francs constants en quinze ans. » (2)

...à l'absence de choix

Sans compter que ce « beau » matériel se périme très rapidement du fait de l'évolution technologique, le gonflement du budget militaire ne cessera pas dans l'avenir (bien au contraire). Alors jusqu'où un seul pays peut-il tenir ? De plus, stratégiquement cela devient de plus en plus ridicule de songer à une défense indépendante, centrée uniquement sur l'hexagone.

Les solutions ? Réduire les dépenses en armement conventionnel par

ses en armement conventionnel par rapport au matériel nucléaire ? Les rapport au matériel nucléaire? Les deux, actuellement, sont indispensables eu égard à la dissuasion nucléaire et au rôle de gendarme pour des opérations classiques d'intervention. Réduire le budget de fonctionnement de l'armée (privilégier « le fusil » au détriment « du soldat », comme l'affirme Pierre Sergent du F.N.) : ce serait « trahir la population militaire » (sic) et surtout la mécontenter!

tatre » (sic) et surtout la mécontenter!

Envisager une défense européenne ? Illusion pour l'instant,
quand on sait qu'îl a fallu douze ans
pour que la France et la R.F.A.
aboutissent à un accord... sur la
construction commune d'un hélicoptère de combat. Quant à une
coopération globale avec la GrandeBretagne, n'en parlons pas... ou
bien dans quelques décennies. De
plus une conception européenne de
la défense aménerait à une évolution stratégique (par exemple la
défense de la France commencetelle à ses frontières ou à celles de
l'Allemagne?) qui pose de nombreux problèmes politiques.

Beaucoup de questions, donc, à

breux problèmes politiques.

Beaucoup de questions, donc, à résoudre et cette loi de programme militaire ne les tranche pas (choix internes à chacun des programmes plutôt que d'en réduire le nombre, dépenses de fonctionnement non chiffrées), bien qu'amorçant une timide évolution pour préparer l'avenir : elle pourra être éventuellement révisée en 1988 en fonction de la conjoncture économique et de la conjoncture économique et de la conjoncture de consenique et de la conjoncture de la conjonctur de la conjoncture économique des besoins de la défense. On cor

avant aveugle et dangereuse dont ils

tion Rév aprè un o soun

Or existe c'est

que défer vite n qui s avoir Des pour 1792,

(1) Marcel Zaidner, responsable de la presse au P.C.F.
(2) Yves Guéna (R.P.R.), rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée.

Manif à Paris

ANIFESTER la veille des vacances de Pàques, un vendredi soir ? La police avait pronostiqué une centaine de manifestants... Mais environ 250 personnes se rassemblèrent place de la Pápublique ou versité. personnes se rassemblèrent place de la République, ce vendredi 10 avril à 18 h 30.

L'assemblée était jeune tant il est vrai qu'« armée » signifie pour beaucoup « service militaire ». A cette occasion, des objecteurs insoumis rappelèrent leur opposition à tout service, même civil.

L'antimilitarisme ne rassemble pas les foules. Pourtant les raisons de manifester ne manquent pas : répression des réfractaires à l'armée, offensive idéologique de l'armée, militarisation de la société, développement de l'arsenal nucléaire, vote du budget militaire...

Notons qu'un tract dénonçant la Notons qu'un tract dénonçant la répression des réfractaires à l'Est a été distribué. Coincés entre leur pacifisme de dernière heure et leur alignement sur Moscou, messieurs-dames les députés communistes manifesteront-ils leur soutien à ces insoumis aux «armées populaires ». ?

Pour conclure, disons que le ridicule nous a seulement blessé. C'est un avertissement : profitons d'un contexte social assez remuant pour populariser les thèmes antimilitaristes.

JÉRÔME (Paris-XVII°)

Procès à Pontoise

ERCREDI 8 avril, le Tribunal de grande instance de Pontoise a donc rendu son verdict concernant mon procès, du 25 mars dernier, pour délit d'opinion (insoumission au service civil): 3 mois avec sursis. Rappelons que le procureur demandait, lui, une peine minimum de 6 mois, dont 5 assortis du sursis, estimant « qu'un mois de prison ferme me ferait peut-être réfléchir ». Le tribunal ne l'a pas suivi

mois de prison terme me reran peut stra pas suivi.

Il est évident que le soutien actif autour de ce procès n'est pas pour rien dans ce verdict! Y aura-t-il un prochain épisode.? En attendant, il est indispensable de rester attentifs à tous les procès d'objecteurs insoumis (voir les « Nouvelles du front » chaque semaine, et téléphoner au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03), et de soutenir massivement les réfractaires trainés devant la justice pour leurs convictions. Ça peut payer!

GIL

La conscription et les réfractaires à l'armée

Notre compagnon Eric Hébert, dont vous lirez ci-dessous l'article sur la conscription, a été arrêté jeudi 9 avril à Rouen pour insoumission au service national (lire article p. 3).

Comité de rédaction

OBLIGATION de porter les armes pour défendre les intérêts du pays remonte aux temps les plus anciens. Il s'en suit que le refus de s'y soumettre date de la même époque. D'après son étymologie, « conscrit » veut dire « inscrit avec » ; les conscrits sont donc les jeunes gens inscrits ensemble sur le ¡ôle de recrutement établi d'après les registres des baptêmes ou des naissances.

regret-ne « le ncerti-tés de

ments nt sur gens ouver-nous éduire ation, ite en

OST de la recrutement établi d'après les regis-tres des baptêmes ou des naissances. Le développement de la conscrip-tion est lié essentiellement à la Révolution française, renforcée après la guerre de 1871 elle devient un outil au service de l'Etat pour soumettre les individus aux valeurs dominantes. Actuellement, la France compte plusieurs milliers de réfractaires à l'armée par an. Ces jeunes gens refusent d'effectuer le service natio-nal en raison de convictions politi-

refusent d'effectuer le service national en raison de convictions politiques. Une centaine d'entre eux sont condamnés à de lourdes peines de prison, l'Etat réprime non pas les actes en eux-mêmes, mais les idées qui engendrent ces actes.

En tant qu'anarchistes, nous devons nous associer avec d'autres mouvements afin de populariser et de soutenir la lutte des réfractaires à l'armée.

Rapide historique de la conscription

On peut dire que la conscription a existé à toutes les époques, mais c'est avec la Révolution française, que naît le droit du citoyen à se défendre par les armes. Ce droit est vite mis en pratique avec une guerre qui se termine à Waterloo, après avoir mis l'Europe à feu et à sang. Des levées en masse sont opérées pour la défense de la patrie dès 1792, ce qui crée des soulèvements populaires, notamment en Vendée.

1792, ce qui crée des soulèvements populaires, notamment en Vendée. En 1795, l'effectif théorique des appelés est de 1 100 000 hommes, alors que l'effectif réel n'est que de 454 000 hommes (1).

Suite à ces guerres incessantes, qui apportent la disette, le peuple en a assez. En mai 1795, l'armée de la Répuplique tire sur des manifestants qui réclament du pain. Un bouleversement important intervient dans l'armée en 1798, on va passer du droit à se défendre par les

armes au devoir de servir sous les armes. C'est la loi Jourdan du 5 septembre 1798 codifiant la conscription pour un recrutement régu-lier. Le recrutement s'effectue par classe d'âge, et le service militaire devient une institution permanente.

D'autres lois vont par la suite organiser la conscription. La loi Gouvion-Saint-Cyr, du 10 mars 1818, institue un service de six ans et instaure dans des proportion considérables des mesures inégali taires (tirage au sort, achat possible d'un remplaçant...). Après la guerre de 1870, la France opère une réorganisation de l'armée sur le modèle prussien. Rappelons que la France a perdu l'Alsace et la Lorraine, mais surtout elle a du faire face à la Commune de Paris (réprimée avec l'aide de l'armée prus-sienne). On note la création de la réserve, un service militaire de cinq ans (toujours au tirage au sort).

Cette réorganisation s'appuie sur le désir de revanche contre l'Alle-magne. Dès l'école, on ancre le sen-timent patriotique dans les consciences. Le service militaire est pré-senté comme l'école de formation préparant à la production. L'école prépare les jeunes à la caserne. Les instituteurs ont pour fonction d'exalter le sentiment patriotique d'exalter le sentiment patriotique par le français, le chant, l'histoire, la morale. C'est l'époque des bataillons scolaires. Dans les casernes, on s'appuie sur le rôle social de l'officier, et on renforce les structures favorisant l'obéissance, la discipline, du corps et de l'esprit (2).

La loi du 21 mars 1905 instaure La loi du 21 mars 1905 instaure un service obligatoire et égalitaire de deux ans. Nous connaissons la suite et l'enthousiasme de la popu-lation lors de la déclaration de guerre en 1914. Il est évident que ce bref historique de la conscription est lié à l'histoire des réfractaires à l'armée et aussi au dévalencement l'armée et aussi au développement du mouvement antimilitariste. Pour plus de détails, on consultera l'ouvrage de Michel Auvray Objecteurs, insoumis, déserteurs : histoire des réfractaires en France (en vente à la librairie du Monde libertaire, soldé à 65 F).



Popularisons la lutte des réfractaires à l'armée

De besoin en effectifs pour l'armée, la conscription devient de plus en plus un outil de l'Etat pour soumettre une partie de la population aux valeurs dominantes. La tion aux valeurs dominantes. La société actuelle est basée sur le principe d'autorité entraînant l'existence de deux classes antagonistes. En simplifiant, on trouve des gens qui détiennent le pouvoir (politique, économique, moral) et d'autres qui sont obligés de le subir. Au niveau économique, il y a le capitaliste, qui a accaparé les moyens de production, et ceux qui vendent leur force de travail (les ouvriers) contre un salaire leur permettant de vivre. Le capitaliste s'enrichit du travail collectif des employés. Ce vol est codifié par des lois, et l'Etat est là pour gérer au mieux les intérêts des possédants, et surtout pour les protéger.

gérer au mieux les intérêts des possédants, et surtout pour les protéger.

« L'Etat nous apparaît donc comme une force s'étant constituée d'elle-même, pour elle-même, pour des raisons de domination politique et d'exploitation économique, grâce à la prédominance des armes, à l'assujetissement des masses, politiquement assuré. » (3). La réalité est bien sûr plus difficile à cerner, mais il n'en demeure pas moins que c'est le principe d'autorité qui régit la société. L'armée est au service de l'Etat pour sauvegarder les intérêts de la classe possédante, en réprimant les mouvements sociaux, en surveillant et contrôlant la population. La grande peur de 1968 a d'aïlleurs accéléré ce processus de quadrillage de la population (l'augmentation des effectifs de gendarmerie le confirme).

Pour éviter que les gens se révoltent contre son autorité, le pouvoir se sert de la conscription pour conditionner les jeunes aux valeurs dominantes, à savoir le respect de l'autorité et surtout la soumission à celle-ci. Pendant un ou deux ans, l'appelé apprend à marcher au pas et à obéir. Le système a besoin de deresponsabiliser l'individu, sinon il s'écroulerait.

L'Etat vise donc à faire pénétrer l'armée dans le tissu social (ordonnances de 1959, protocoles Armée-

L'Etat vise donc à faire pénétrer l'armée dans le tissu social (ordon-ances de 1959, protocoles Armée-Nation, etc.) pour mieux asservir la population. Cette militarisation est particulièrement dangereuse pour nos libertés puisqu'elle place l'institution militaire au-dessus de toutermise en cause. Il est heureux qu'il existe des mouvements tels que l'Union pacifiste de France (U.P.F.), le Collectif antimilitariste d'information à l'insoumission et à (U.P.F.), le Collectif antimilitariste d'information à l'insoumission et à l'objection (C.A.I.O.), le Mouvement des objecteurs de conscience (M.O.C.), qui luttent contre cette militarisation, nous prouvant qu'il n'y a pas de consensus sur les affaires de défense. Mon propos n'est pas de parler de ces mouvements de contestation collective pacifistes et antimilitaristes, mais du combat des réfractaires à l'armée lié à ces mouvements.

Le combat des réfractaires

Rappelons que depuis 1963 grâce au combat de Louis Lecoin — grâce au combat de Louis Lecoin et des mouvements antimilitaristes de l'époque (4) — une loi permet de demander un statut d'objecteur de conscience. Ce statut pouvait être une brêche contre le militarisme, mais la durée du service civil (deux ans) suit la même logique que le service militaire, celle d'embrigader les individus. Depuis 1983, le service civil est une forme d'accomplissement d'eu service onational. Cela explique que des nombreux objecteurs refusent d'effecture un service civil. On les nomment objecteurs civil. On les nomment objecteurs insoumis. Ils rejoignent le combat des insoumis totaux qui n'accom-plissent pas de service national, mais

ne demandent pas à bénéficier du statut d'objecteur de conscience.
On compte plusieurs milliers de réfractaires à l'armée en France, mais une centaine d'entre eux — objecteurs insoumis, insoumis totaux, déserteurs — passent en procès. La réponse du pouvoir à ces individus est somme toute logique. « Les militaires et les hommes politiques, le pouvoir, les pouvoirs ne peuvent supporter que soit contestée leur autorité, brisé le " consensus social", cette complicité du silence qui asseoit leur domination », et les réfractaires « ne sont point tant réprimés pour ce qu'ils sont, ce qu'ils représentent, les idées et les valeurs qu'ils incarnent. » (5).

d'envisager une transformation radicale de la société sans supprimer l'armée. Nous dénonçons publique-ment et collectivement le rôle de l'Etat, de l'armée et de toutes les institutions basées sur le principe autoritaire.

En outre, nous pensons que la lutte antimilitariste doit être menée de façon globale, la lutte contre la conscription n'en est qu'un des moyens. De nombreux camarades de la Fédération anarchiste, ou d'autres organisations anarchistes, sont d'ailleurs réfractaires à l'armée et investis dans la lutte antimilita-riste et pacifiste. Nous devons être au côté de ceux (la C.S.R., par exemple) qui visent à populariser la



Quelques-uns connaissent la prison pendant de longs mois, comme Joël Thimeurs condamné en 1986 à Joël Thimeurs condamné en 1986 à un an de prison ferme, libéré le 6 février 1987. On pourrait multiplier les cas, il est donc nécessaire de populariser les idées des réfractaires à l'armée, d'expliquer le pourquoi de la répression et de les soutenir. Depuis 1986, la C.S.R. (Coordination de soutien des réfractaires à l'armée), regroupement d'individus et de mouvements antimilitaristes, vise à informer et à soutenir le combat des réfractaires dans la perspec-

vise à informer et à soutenir le combat des réfractaires dans la perspective de leur libération. Initiative très intéressante, même si elle reste cantonnée à ces priorités, elle a le mérite d'agis sur le terrain antimilitariste et peut être l'amorce d'un antimilitarisme plus offensif (6).

Lors de ses dernières réunions, qui ont eu lieu entre le 28 février et le 1º mars, la C.S.R. a décidé de développer ses moyens d'information et d'intensifier sa campagne. de solidarité lors des prochains procès d'objecteurs insoumis. Contre la répression des idées antimilitaristes, pacifistes, anarchistes et libertaires, répression des idées antimilitaristes, pacifistes, anarchistes et libertaires, nous devons être nombreux pour « faire connaître le scandale que constitue la sanction de ces délits d'opinion, l'armée sera toujours gênée du moindre bruit fait autour du sort qu'elle réserve à ses opposants » (7). Faisons en sorte que ce bruit soit amplifié.

L'armée dernier rempart de l'Etat

En tant qu'anarchistes, nous savons qu'il n'est pas possible

lutte des réfractaires à l'armée et à

lutte des réfractaires à l'armée et à dénoncer cette répression. Mais, nous n'oublions pas que nous sommes révolutionnaires, que nous voulons la suppression de toutes les armées, la destruction de ce système d'exploitation de l'homme par l'homme, et son remplacement par un monde nouveau basé sur la responsabilité de l'individu devenu libre. La lutte contre la conscription et, plus généralement, la lutte antimilitariste ne sont que des étapes nécessaires pour arriver à ce monde meilleur.

(Gr. de Rouen)

(I) D'après la brochure Dix ans d'objection en monde rural, p. 37, (2) Pour plus d'informations sur la symbiose Armée-Nation de cette époque, voir les anciens numéros du Ramassis d'infos.

(3) Cité par Gaston Leval dans son livre L'Etat dans l'histoire, p. 84, éditions du Monde liberaire (en vente à la libraire du M.L. au prix de 60 F).

(4) Lire à ce sujet le livre de Louis Lecoin Le cours d'une vie, éditions Louis-Lecoin (en vente à la libraire du M.L., 60 F), ainsi que la brochure de Sylvain Garel, Louis Lecoin et le mouvement anarchiste, édité par le groupe Fresnes-Antony de la Fédération anarchiste (en vente à la librairie du M.L., 20 F).

20 F).

(5) Préface de Michel Auvray au livre de Thierry Maricourt, Chronique d'une insoumission, éditions Acratie (en vente à librairie du M.L. 36 F).

(6) C.S.R., c/o C.L.O., B.P. 103, 75522 Paris cedex 11 ; répondeur enregistreur _antimititariste: (16.1).43.03.62.03.

(7) Michel Auvray, op. cit.

A quasi-totalité des pays condamme aujourd'hui les régimes de ségrégation raciale en Afrique australe; c'est que, dans la population noire, se font jour des signes grandissants d'une opposition violente à ces régimes. Il est grand temps de lâcher du lest, afin de protéger les investissements colossaux que les pays industriels y ont faits.

La préoccupation des pays industriels de trouver une solution pacifique, alors qu'ils se sont tus pendant des décennies; les proclamations contre la violence, ont leur source dans le simple fait que maintenant l'initiative de la violence change de camp.

Outre la protection des investisse ments économiques, les appels au pacifisme de nos humanistes de la

AFRIQUE DU SUD « Black in S.A. »

La forte industrialisation du pays a en effet créé un prolétariat nom-breux et concentré. Cependant, dans le contexte des difficultés croissantes du pays, la politique d'apartheid constitue, aux yeux de la fraction libérale de la bourgeoi-sie, un frair au déviloppement focasie, un frein au développement éco-

L'interdiction faite aux Noirs d'exercer des emplois qualifiés crée une pénurie de main-d'œuvre et pousse certains secteurs capitalistes, bien minoritaires il faut le dire, à

obligé de porter sur soi, qui permet de classer les individus selon la cou-leur de leur peau. Les Africains doi-vent avoir un livret de contrôle qui est une description légale et minuest une description legale et minutieuse de 90 pages de son détenteur. Circuler sans livret est un délit. Chaque race a ses autobus, ses Autobus, ses quartiers, ses cinémas, ses écoles, ses plages, etc.

La détention préventive sans inculpation ni jugement est de six mois. On peut être arrêté à domi-cile, c'est-à-dire que pour une durée

droits de premiers occupants. Lorsque ces réserves auront acquis le statut d'Etats formellement indépendants, la deuxième phase consis-tera à retirer aux Noirs la nationatera à retirer aux Noirs la nationa-lité sud-africaine. Le seul ennui, c'est que les Noirs refusent cette fausse indépendance parce qu'ils considèrent que le pays entier leur revient. Deuxième ennui, le Premier ministre du Transkei refusait d'imposer la citoyenneté du Trans-kei à ceux qui résident en Afrique du Sud et qui la refusent. Or tout l'édifice de la politique du gouver-nement repose là-dessus : à terme, tous les Noirs devront être citoyens d'un homeland devenu indépen-dant.

dant.

Cette politique, qui est un chef-d'œuvre d'hypocrisie et de cynisme, vise à priver légalement les Noirs de toute possibilité de revendication nationale sur le reste de l'Afrique du Sud, et à dissimiler la dicrimination raciale. En effet, cette discrimination ne se ferait plus sur des bases nationales. En quelque sorte. bases nationales. En quelque sorte, l'Afrique du Sud décolonise, et importe de la main-d'œuvre étran-

C'est cette image-là que le gou-vernement veut donner à l'opinior publique internationale, et aucur

gouvernement étranger ne pourra la lui reprocher!

Ce « développement séparé » prend tout son sens quand on constate que les territoires généreusement accordés aux Noirs ne recelent aucune des mines qui font la richesse du pays. De plus, les homelands sont constitués de fragments épars. Le Transkei est divisé en trois morceaux, le Ciskei en dix-neuf morceaux, le Bophuthatswana en dix-sept, le Kwazulu en dix. Il apparaît clairement qu'il ne s'agit pas de développement séparé, mais de sous-développement prémédité. Lorsque l'indépendance est proclamée le 26 octobre, le gouvernement blanc garde un droit de regard sur l'aide étrangère accordée au Trankei. En outre, quarante-neuf traités kei. En outre, quarante-neuf traités sont signés qui lient le Transkei à l'Afrique du Sud dans les domaines militaire, policier, monétaire et judiciaire.

La situation des homelands doit garantir la dose de sous-développement nécessaire pour assurer la dépendance des « foyers nationaux » noirs vis-à-vis du gouvernement blanc, et pour garantir l'indispensable migration quotidienne des travailleurs vers les centres industriels blancs

La Namibie

La Namibie, ou ancien Sud-Duest africain, était une colonie illemande qui avait été confiée sous nandat à l'Afrique du Sud par

l'ancienne Société des Nations. Il était stipulé que cette région devait être gérée comme une « partie intégrante du territoire sud-africain ».

grante du territoire sud-africain ».

Lors de la dissolution de la S.D.N. en avril 1946, l'Afrique du Sud a organisé un « vote » des populations « non blanches » d'où il ressortait que 208 850 voix étaient favorables au rattachement à l'Afrique du Sud contre 33 520 opposées au rattachement. Alors que le gouvernement sud-africain n'a jamais voulu conférer le droit de vote aux Noirs, la seule consultation électo-Noirs, la seule consultation électo rale qu'il organise montre un bien curieux attachement des Africains à leurs dominateurs.

leurs dominateurs...

Il s'agit en réalité bel et bien d'une annexion, et la même politique de « développement séparé » y est mise en œuvre, avec la création de réserves qui impliquent des déplacements de populations entières et l'instauration de townships ou quartiers réservés autour des villes.

Tant en Namibie qu'en Afrique du Sud même, la politique du déve-

du Sud même, la politique du déve-loppement séparé vise en réalité loppement séparé vise en réalité beaucoup moins à assurer aux Noirs une autonomie locale qu'à assurer la fourniture régulière de main-d'œuvre pour l'économie blanche, tout en évitant l'installation définitive de Noirs en dehors des foyers nationaux. C'est la politique du « venez vous faire exploiter chez nous et ensuite retournez chez vous »

des foyers nationaux. C'est la politique du « venez vous faire exploiter chez nous et ensuite retournez chez vous »

En cas de chômage ou d'insubordination, les Noirs sont renvoyés dans leurs réserves; le travail sous contrat fait des travailleurs noirs des déracinés. En effet, ils sont engagés pour douze ou dix-huit mois, puis doivent obligatoirement retourner quelques mois dans leurs réserves.

Si volonté de changement il y a, elle reste encore aujourd'hui fondamentalement la même que celle qui fut énoncée par le Premier ministre Vorster en novembre 1974 : « S'il y a des gens qui vous disent que le souvernement envisage d'établir le suffrage universel en Afrique du Sud et de créer ainsi un parlement multiracial, ces gens vous trompent. Cela ne se fera jamais. ».

De telles positions ne font pas l'affaire de tous les Blancs. En effet, gouvernement blanc ou multiracial, ce qui compte pour les dirigeants des grandes sociétés industrielles, ce sont les profits. Or la politique menée par le gouvernement conduit à une recrudescence de l'agitation ouvrière chez les Noirs, préjudiciable à la bonne marche de l'économie. Les dirigeants on tinquiets. M. Oppenheimer, président de l'Angloaméricain Corporation prévoyait dans les années 70 « une période d'agitation ouvrière » qui aura « de srégogatations avec la direction ne soit radicalement améliorée ». Il ne recrudesce in les discussions et des négociations avec la direction ne soit radicalement améliorée ». Il ne recrudes en les circles difercion ne soit radicalement améliorée ». Il ne des négociations avec la direction ne soit radicalement améliorée ». Il ne croyait pas si bien dire...

Raoul BOULARD



treizième heure sont motivés moins par le souci de protester contre la répression que subissent les mani-festants noirs que par leur peur anticipée du massacre des quatre millions de Blancs par les vingt mil-

La crise économique en république sud-africaine

Comme partout ailleurs, la crise générale du capitalisme se fait sentir en Afrique du Sud. L'agitation ouvrière, les grèves, se sont développées avec une ampleur sans précédent.

remettre en question la politique de ségrégation. Selon eux, il est temps de réorganiser l'économie natio-nale, de la rationaliser, d'accoître la productivité du travail, d'augmenter l'intervention étatique. En outre, les conflits sociaux, de plus en plus nombreux et violents, créent l'instabilité. Cette bourgeoisie libérale blanche préconise «d'abandonner la doctrine de la suprématie

Les ouvriers noirs sont entassés dans des cités-dortoirs qui sont de véritables ghettos. Il existe une carte d'identité raciale, que chacun est

Les Bantoustans

Les Bantoustans

La nécessité pour quatre millions de Blancs d'Afrique du Sud de contenir la menace potentielle de vingt millions de Noirs a poussé le gouvernement à constituer, à partir de 1963, des « réserves », ou Bantoustans, où les Noirs sont sensés, aux yeux de l'opinion publique internationale, avoir une certaine autonomie administrative. En outre, cela permet d'isoler d'avantage les Noirs dans des zones distinctes où les deux races ne peuvent ni se voir ni se mêler. Dans ces réserves, qui représentent 13% de la surface totale du pays, le gouvernement central conserve la responsabilité de la défense, des affaires étrangères, de l'immigration, des transports, de la police, des finances; les Noirs ont... le reste, sous le contrôle d'un haut commissaire blanc, sans que soit remise en cause la législation relative à la ségrégation dans les enclaves blanches des Bantoustans. à la ségrégation dans les enclaves blanches des Bantoustans.

Le Transkei est le premier Ban-toustan, ou homeland, à accéder à toustan, ou homeland, à accéder à l'indépendance. L'existence de ces « foyers nationaux » noirs permet de justifier le refus d'accorder tout droit politique aux Noirs. Dans un premier temps, le gouvernement blanc cherche à contraindre les Noirs à devenir citoyens d'un homeland. Les Blancs ont divisé le territoire en zones blanches et zones noires en se fondant sur de prétendus



CHILI

Messe au stade 600 blessés

PRÈS le Chill, le Pape s'est rendu en Argentine, poursuivant son petit voyage touristique. Et plus il avance, moins il fait recette. Il passe de plus en plus en « vedette américaine ». Déjà après la messe du parc O'Higgins, l'image de marque du représentant de la maison Dieu-père-fils et cie s'est considérablement ternie.

« L'amour est le 'plus, fort », s'est-il acharné à psalmodier devant l'immense foule qui, à ses pieds, affrontait les carabiniers. Rarement divorce n'a été aussi total et le show a tourné court. Parmi les Chillens, nombreux sont ceux qui doivent être profondément déque. Si beaucoup n'ont vu dans le voyage papal qu'un événement médiatique propre à montrer leur profond refus de la dictature et leur détermination à en finir avec elle, il est indéniable que certains s'étaient illusionnés. Persuadés que la venue du Pape allait sonner le glas du régime, ils peuvent mesurer aujourd'hui le peu de place qu'ils occupent dans les échaffaudages politiques des grands de ce monde. Mais ceux-là savent aussi désormais qu'eux seuls pourront réaliser un changement réel au Chill. Il est des illusions qu'il est bon de perdre.

Le Pape n'a donc rempli que la moitié de son contrat. Rencontrant les différentes composantes politiques de l'opposition chilienne, depuis l'Alliance démocratique jusqu'au parti communiste, il a reçu de chacune d'elles des engagements pour une transition démocratique rejetant tout recours à la violence et appelant à la réconciliation. Une transition politique « à l'argentine » qui semble être de plus en plus le choix de Washington.

Mais pour sa part, et plus que jamais, Pinochet a clairement montré

Mais pour sa part, et plus que jamais, Pinochet a clairement montré qu'il n'entendait pas passer la main. Et il a su utiliser le voyage papal pour signifier clairement à son opposition modérée, et à travers elle au gouvernement des Etats-Unis, les limites qu'il entendait imposer à toute évolution de la situation chillenne afin d'en rester une pièce politique centrale. A l'heure des bilans et des comptes, il semble que si Jean-Paul II reçoit ses consignes de la Maison Blanche, Pinochet dicte directement

Il reçoit ses consignes de la Maison Blanche, Pinochet dicte ûrectement ses ordres à Dieu.

Réconciliation, tel est le credo du Pape en Amérique latine! Réconciliation c'est aussi le maître-mot de ses discours argentins. C'est ainsi qu'il appelle au pardon et à l'oubli des crimes contre les droits de l'homme, au moment même où le peuple argentin refuse ouvertement l'abandon des poursuites contre les sbires de la défunte dictature. De plus en plus « à côté de la plaque », le père Wojtila. Il est vrai que, contrairement au Chili, le clergé argentin avait massivement soutenu la dictature. Il y a des illusions qui ont été perdues depuis longtemps.

E 11 avril 1985 décédait le dictateur Enver Hodja, après 41 ans de règne. Comme il fallait s'y attendre, le nouveau secrétaire du Parti du travail albanais (P.T.A.) a maintenu le « statu quo » tant politique qu'économique, si bien que très peu de choses ont changé depuis deux ans.

Changement de style

Si aucun bouleversement en politique intérieure, ou dans d'autres domaines, n'a secoué l'Albanie, une certaine évolution est à relever. Le IXº congrès du P.T.A. de novembre 1986, consacré à l'adoption du VIIIº plan quinquénal (1986-1990) confirma un semblant de désenclavement du pays et un accroissement des échanges avec l'extérieur (1). En effet, on remarque une amélioration des relations avec les pays voisins, tandis que la dénonciation du rôle des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. est tout aussi virulente (2).

Auparavant, tous les discours étaient caractérisés par l'autosatisfaction et le triomphalisme. Aujourd'hui, la langue de bois est toujours de rigueur mais insiste sur l'attitude

phalisme. Aujourd'hui, la langue de bois est toujours de rigueur mais insiste sur l'attitude négative d'une partie de la jeunesse, la recrudescence des sentiments religieux, les insuffisances et les retards dans la réalisation des objectifs économiques, le manque de discipline de certains travailleurs... Malgré le mutisme sur les résultats des principaux secteurs économiques, il est certain que ceux-ci connaissent des difficultés persistantes dues à une planification particulièrement rigide et centralisée. La productivité demeure faible en raison, entre autres, d'un pourcentage élevé d'absentéisme que les autorités tentent de compenser par des appels à des journées de mobilisation (3).

Une parodie de pouvoir populaire

L'attachement de la population pour le

L'attachement de la population pour le gouvernement en place serait sans faille, comme le démontreraient les dernières consultations électorales.

Ainsi, le 27 avril 1986, eurent lieu les élections aux Conseils et Tribunaux populaires. La participation atteignit les 100% et plus de 99,99% des voix se prononcèrent en faveur des candidats du Front démocratique (4) « qui incarne l'unité morale et politique du peuple autour du parti glorieux ». Le lendemain l'éditorial du Zeri l Populit se félicitait du « scrutin libre grâce auquel le peuple a pu, une fois encore, exprimer avec vigueur son amour ardent pour la patrie, sa juste ligne marxiste-léniniste et son unité indéfectible autour du Parti, de son Comité central avec le camarade Ramiz Alia à sa tête». Un communiqué officiel, pour sa part, annonçait qu'il niqué officiel, pour sa part, annonçait qu'il n'y avait eu qu'une seule voix exprimée con-tre le candidat du Front dans les villes et 123 dans les villages. Le 1er février dernier, l'A.T.A. (5) annonça

Le 1er février dernier, l'A.T.A. (5) annonça que 100% des électeurs avaient élu les 250 députés de la nouvelle assemblée populaire. Seul un bulletin nul aurait été comptabilisé à travers tout le pays. Une nouvelle fois, il a été souligné « l'unité d'acier » qui liait les masses ouvrières au parti au pouvoir. A en croire tous ces discours et communies soportiques, le peuple albanais serait totalement acquis à la cause du communisme. La réalité, quant à elle, est bien loin de ce tableau idyllique. Tout un arsenal constitutionnel, préventif et répressif est omniprésent pour dissuader toute contestation, d'où qu'elle vienne.

Une constitution stalinienne

La Constitution de 1976 se veut l'incarna-tion des « principes énoncés par Marx, Engels, Lénine et Staline». L'article 40 garantit « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans aucune distinction », l'article 53 « la liberté de parole, de presse, d'organi-sation et de manifestation », L'inviolabilité de la personne, du domicile et de la correspon-dance est spécifiée dans les articles 56, 57 et 58.

et 58.
Mais l'article 39 occupe une place fonda-mentale : «Les droits et les devoirs des citoyens ont pour fondement la conciliation des intérêts de l'individu et de la société en général. Le droit des citoyens est indissocia-ble de leurs devoirs et ils ne peuvent être exercés à l'encontre de l'ordre socialiste ». L'article 55 décrit plus précisément les activi-tés prohibées : «La création d'organisations à caractère fasciste, antidémocratique, reli-gieux ou antisocialiste est interdite. toute acti-vité et propagande fasciste, antidémocrativité et propagande fasciste, antidémocratique, religieuse, belliciste, antisocialiste et toute excitation à la haine raciale et nationale

Le fantôme de Staline hante l'Albanie



L'article du Code pénal correspondant précise que « la diffusion ou la possession avec intention de diffuser des écrits de cette nature, destinés à affaiblir ou à saper la dicta-

nature, destinés à affaiblir ou à saper la dictature du prolétariat, seront punis d'une peine
de 3 à 10 ans d'emprisonnement ».

Drejtesia Popullore (la « Justice
populaire ») écrivait à ce sujet en 1977 :

Dans notre crivait à re sujet en 1977 :

Dans notre pays, il n'existe aucune liberté
de penser pour les éléments ennemis qui,
spéculant sur la démocratie, essaient de propager leurs idées et leurs opinions antisocialistes, réactionnaires, libérales et bourgeoises
décadentes ou révisionnistes, afin d'introduire le désordre et la dégénérescence dans duire le désordre et la dégénérescence dans tous les domaines de la vie, de l'art, de la cul-ture, dans l'école et l'armée ».

Une répression sans faille

Le Code pénal actuel est conçu de telle sorte que « les intérêts du parti, avant-garde de la classe ouvrière et porte-parole fidèle de la volonté des masses travailleuses, dominent toute sa conception » (6). L'article 1 déclare : « La législation pénale a pour mission de défendre l'Etat socialiste, le Parti du travail albanais en tant que seule force politique de l'Etat et de la société, la propriété socialiste, les droits et les intérêts des citoyens et l'intégrité de l'ordre social contre les actes socialement dangereux, par l'application de mesures pénales à l'encontre de ceux qui les commettent ».

La Constitution ne garantissant pas la liberté de circulation, « le passage illégal de frontière » est répréhensible en vertu de l'article 47 et peut entraîner de 5 à 10 ans de

réclusion.

L'Albanie est un pays totalement quadrillé.

Toute personne qui émet des critiques, même lors de conversations privées, écoute des stations de radios étrangères, possède des livres officiellement interdits peut être accusée « d'agitation et de propagande hostile à l'Etat. ». L'article 53 du Code pénal, relatif au sabotage met toute la population en instance d'arrestation. En effet, celui-ci précise qu'e une action ou absence d'action. cise qu'« une action ou absence d'action destinée à affaiblir l'activité de l'Etat ou du P.T.A., l'économie socialiste, l'organisation et la direction de l'Etat et de la société, sera punie de 10 ans d'emprisonnement au moins ou de la peine de mort ». Dans le plus pur style stalinien, on fait difficilement mieux...

Style stalinien, on fait difficiement mieux...

Comme dans tout pays socialiste, la répression aurait un rôle éducatif. L'article 10 du Code pénal définit toute peine comme un moyen de coercition de nature politique et idéologique employé par l'État socialiste dans la lutte des classes, et comme une arme puissante de la dictature du prolétariat dans la lutte contre ses ennemis pour défendre et renforcer l'ordre social socialiste. « Naturellement » l'objectif de la peine est « d'empêcher le coupable de commettre de nouveaux actes criminels et de lui enseigner à devenir utile à la société. Elle a aussi pour but de contribuer à l'éducation des autres citoyens dans l'esprit du respect de la légalité socialiste ».

L'interdiction de séjour et l'internement sont les peines les plus faibles de l'arsenal répressif. Dans ce dernier cas, le condamné

est contraint de travailler dans une entre-prise donnée. Par « mesure administrative », c'est-à-dire sans inculpation ni jugement, ces deux condamnations peuvent être appli-quées à toute personne présentant « un danquées à toute personne présentant « un dan-ger pour le système social ». L'internement administratif, qui peut aller de 1 à 5 ans, peut également frapper des personnes n'ayant commis aucun délit. L'article 2 du décret d'application de cette procédure précise que « les membres d'une famille qui se sont enfuis d'Albanie ou qui se cachent sur le territoire peuvent être internés par mesure administra-tive ».

Les camps de travail

Le pays s'est également doté de camps de travail. Les détenus politiques qui ont généralement des peines importantes sont répartis principalement dans deux endroits: Ballsh et Spaci. En 1982, ils étaient environ 2 500 à 3 000. Les détenus vivent dans des conditions pénibles. Les rations alimentaires, l'hygiène, les soins médicaux sont très insuffisants. Officiellement, le travail est de 8 heures par jour, 5 jours par somaine mais insuffisants. Officiellement, le travail est de 8 heures par jour, 5 jours par semaine, mais il est fréquent que des détenus fassent des heures et des journées supplémentaires. De plus, les normes de travail sont très élevées. Ceux qui ne fournissent pas le travail néces-saire se voient privés de colis, de visite, de courrier et la ration de nourriture peut être réduite. S'ils reçoivent une éducation politi-que, aucun enseignement professionnel ne leur est fourni.

Cette situation ne date pas d'hier. De 1944 à 1954, une quarantaine de camps de travail totalisaient 80 000 prisonniers (dont 10 000 auraient péri), travaillant dans le cadre de grands projets industriels et agricoles. La peine de mort peut-être appliquée pour 34 délits et crimes dont 12 de nature politique. L'emprisonnement, quant à lui, peut durer 25 ans.

25 ans.

Les faits ne parlent-ils pas d'eux-mêmes, une conclusion s'impose-t-elle? Comme nous venons de le voir, le totalitarisme marxiste-léniniste, en Albanie comme partout ailleurs, perpétue une société de non-liberté, d'exploitation et d'aliénation à tous les niveaux. Partout où une avant-garde prétendue révolutionnaire, et « en mesure de mener l'humanité au communisme », prend le pouvoir, le peuple s'est retrouvé enchaîné, tandis que s'est constituée une classe bureaucratique.

De plus les rivalités entre les différents

De plus, les rivalités entre les différents pays prétendus « socialistes » (U.R.S.S., Chine, Albanie, Yougoslavie...) démontrent non seulement la faillite d'un tel système mais dévoilent la réalité de classe de ceux-ci. Les différentes bureaucraties au pouvoir y défendent leurs propres intérêts, et non plus ceux de leurs populations.

JEAN-CLAUDE (Gr. Kropotkine)

JEAN-CLAUDE (Gr. Kropotkine)

(1) Les conditions naturelles particulièrement néfastes en 1985, qui provoquèrent de très mauvais résultats économiques, ne sont certainement pas étrangères à cette décision.

(2) Dans le livre posthume de E. Hodja, celui-ci écrit « l'impéralisime américain et le social impérialisme soviétique sont les principaux ennemis des peuples: ils combattent les autres pays et les forces révolutionnaires dans le monde ».

(3) Comme ce fut le cas, par exemple, en octobre 1985 pour « la semaine dédiée à E. Hodja ».

(4) Organisation de masse dépendant du P.T.A.
(5) Agence officielle albanaise.

(6) Drejtesia Popullore.



FORUM-DÉBAT DE LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE

De l'art d'occuper la rue

AMEDI 19 avril, de 11 h 30 à 12 h 30, sur les ondes de Radio-Libertaire et de 16 h à 18 h à la la librairie du Monde libertaire (145, rue Amelot, 75011 Paris) aura lieu un forum-débat sur le thème : « L'art d'occuper la rue ». A ce forum-débat seront présents le groupe « ART112 » et Tonio et Pepino (J.-M. Le Bihan, pressenti, ne pourra pas venir).

Le groupe « ART112 », ce sont quatre jeunes « artistes » charentais qui tentent par le biais de leurs « œuvres » de se faire plaisir, d'échapper à la logique du spectacle, à celle de la marchandise et qui, en dénonçant l'aliénation secrétée par le système de l'exploitation et de l'oppression de l'homme par l'homme, et en essayant de faire réfléchir le « vulgum pecus », s'inscri-

sociale.

Quelques exemples parmi d'autres des « coups »
qu'ils montent. Le 19 août 1984, à Ronce-les-Bains, ils qu'ils montent. Le 19 août 1984, à Ronce-les-Bains, ils installent en catimini un gigantesque slip dans la forêt jouxtant la plage. Le 17 novembre 1984, à Poitiers, ils mettent des menottes à la statue de la liberté. Le 13 janvier 1985, à Bordeaux, ils installent sous l'arc de triomphe de la place de la Victoire un « pneu couronne mortuaire ». Le 31 mars 1985, à La Rochelle, ils transforment les cabines téléphoniques en W.C. à la turque. Le 29 juillet 1985, à Périgueux, ils recouvrent plusieurs statues de draps blancs qu'ils tachent de peinture rouge... Une série de photos de ces « coups » a été réalisée et il vous sera possible de les voir à la librairie du Monde libertaire où elles seront exposées du 13 au 19 avril.

Tonio et Pepino, quant à eux, chantent. Ici et là. De beaux textes. Graves. Sur des rythmes syncopés. Avec dans la voix des accents qui ne trompent pas car ce sont ceux de la révolte et de l'espoir. On l'aura donc compris, « ART112 » et Tonio et Pepino valent le détour. Du moins pour tous ceux qui se positionnent par rapport à l'art autrement qu'en tubes digestifs. Et les libertaires ne sont-ils pas de ceux-là ?

Pour l'équipe d'animation J.-M. R.

Sans direction sans raison absolue

RÉÉE en février 1984, l'association « ART112 » n'est certainement pas le résultat d'une volonté clairement formulée ou issue d'une quelconque théorie livresque convenablement digérée. Disons qu'elle n'est pas non plus inspirée par un contexte régional ou social riche en événements et autres manifestations motivantes. Non, rien de tout cela. Juste une vague ignorance naîve mais viscérale, enthousiaste mais dépourvue d'innocence qui pousse quatre individus à occuper silenquatre individus à occuper silen-cieusement les rues d'une province

oubliée.

La seule revendication, qui soit assimilable à une constante fondamentale du groupe, semble être une sorte de sincérité rudimentaire; sensation diffuse et subjective certes, mais qui s'accorde néanmoins avec l'état d'humeur existentielle qui habite les membres de cette prétendue symbiose.

C'est bien, continuez

C'est bien, continuez

Aujourd'hui, après plus de trois années d'existence et la trace de nombreuses interventions de rue faites comme il se doit : sans autorisation ; « ART112 » ose prétendre appartenir au misérable gargouillis artistique de sa région. Le temps est venu de présenter les vestiges de ses dix premiers délires artistoïdes aux amateurs du genre.

« Vous faites un peu de tout, il faut choisir votre créneau si vous voulez réussir ! » Si l'échantillon de la production du groupe ainsi proposé aux milieux autorisés a su spontanément prendre les formes, il manque encore cette conceptualisation néo-quelque chose qui viendrait contrebalancer un excès d'idéo-divers et inversement.

Que la devise creuse des galeries digne de ce nom soit le « C'est bien, continuez ! », n'empêche pas que sonne l'heure des compromis pour le groupe. Poursuivre dans l'anonymat bon-enfant de l'amateur qui fait ce qu'il aime, ou bien corriger son profil, élaborer sa stratégie pour figurer sur la liste discutable des crèateurs présentables. Passer

des créateurs présentables. Passer

chez les exceptionnels ou demeurer chez les anecdotiques? De prestigieux prédécesseurs ont développé
une littérature dense et parfois
copieusement cérébrale sur leurs
agissements, pour «ART112 »
l'intervention, le coup... c'est tout!
Tout c'est-à-dire l'essentiel et
donc le plus important au point que
même les tirages photographiques à
exposer ne font l'objet d'aucun traitement spécial. C'est le fond de
l'image au détriment de sa forme.
Et si le défaut était un de ces facteurs qui alimentent l'intérêt, attisent l'esprit critique et comblent
l'appétit du spectateur exigeant;
alors tous ces manquements et
autres lacunes qui entachent les
œuvres et salissent leurs auteurs
pourraient devenir fondamentaux
et tout aussi éloquents.

Une intervention c'est bien mais
pour que ce soit exposable ou simplement très intéressant, il faut

plement très intéressant, il faut l'enrober dans un joli papier avec l'enrober dans un joli papier avec un joli ruban autour, joindre à l'intérieur une notice explicative traduite en plusieurs degrés de com-préhension, entamer la réflexion en profondeur, décortiquer les motiva-tions, ce qui motive les motivations et quels sont les motifs de ces causes qui ont produit ces effets! « ART112 » laisse venir ses écrits suivant son inspiration et ses désirs du moment, s'ils ne répondent pas directement aux questions qui lui sont posées... c'est regrettable! Les vraies préoccupations du groupe

vraies préoccupations du groupe traînent sur les trottoirs des petites trainent sur les trottoirs des petites villes de province et sa pensée apparaît surtout entre les lignes des revendications et des statuts de l'association: « Sauvegarde du délire, de l'antigrisaille; promotion des actes stupides et superflus et réhabilitation de la faute d'ortografe »

Pour un « isme » de plus

Pour parachever l'ensemble, Pour parachever l'ensemble, il faut ajouter qu'il est du meilleur goût d'exposer à Paris. Mais oui! Bien sûr, Paris c'est logique. Choisir des créer des événements en dehors des manifestations culturel-





Le groupe « ART112 » en pleir

ensuite exhiber les clichés réalisés dans la gigantesque décharge médiatique parisienne, zone sursa turée et blasée.

mediatique parisienne, zone sursaturée et blasée.

Une fois là-bas, il convient d'aller faire la queue devant la filière adéquate pour gagner le privilège de pleurnicher. Il faut plaire, séduire, convaincre ou encore apprendre à être formaliste dans le bon sens du terme. Le prototype du « monarque » qui fait autorité en la matière comme celui du consommateur averti appartiennent à un monde avec ses entrées et ses sorties; antécédents, appartenances, langage, vernissage sont autant de garde-fous qui prétendent en garantir le bon fonctionnement.

Ces protocoles et ces critères

Ces protocoles et ces critères n'ont d'autre résultat dans le cas n'ont d'autre résultat dans le cas qui nous concerne que d'amener le groupe « ART112ISTE » à piétiner mentalement l'âme des interventions qu'il souhaite présenter. Après avoir léché de plaisir leur travail, avec le secret espoir de lui donner une plus grande ampleur, soucieux de jouir de cette production quelques instants de plus en exposant, les membres du groupe retombent devant les mêmes obstacles et tombent ainsi dans leur propre piège. Celui qui les avait amené à sauter délibérément par dessus les barrières pour s'exprimer sans intermédiaires et sans interprètes. Parce sauter denoerement par dessus les barrières pour s'exprimer sans intermédiaires et sans interprêtes. Parce qu'il n'y a qu'en barrant le chemin qui mène du point d'eau à la tanière, en se couchant au milieu du passage avec ses créations ou avec ses tripes que l'on peut encore se surprendre les uns les autres dans notre ennui, éblouir une fraction de seconde les regards absents de ceux qui se disent non concernés. Devenir des « agents de sapidité ».

Les galeries ne font donc plus partie, des robsessions puériles du groupe et c'est peut-être sa chance. Maintenant: il, semble, plus important de se consacrer à son esprit et désigner ainsi une trajectoire qui confirme son appartenance à un milieu, un courant de pensée même s'il y a des senteurs de marge. Une telle idée, c'est mettre les Lautrec

dans les bordels et les Van Gogh

dans les bordels et les Van Gogh dans les squatts, et tants pis si ne les regardent que les gens convaincus d'avance, déjà partisans et gagnés à la cause, quitte à être digéré autant que se soit par les siens.

Enfin qu'importe, le système n'a que faire des états d'âme d'un «ART112ISME» qui hésite à s'accoutrer de l'étiquette qu'on lui suggère pour être « vendable ». La morale de tout cela, c'est que que

face aux nouvelles sollicitations de cohérence, de discours, d'idéologie et de démarche, le groupe préfère fermer sa gueule. L'ouvrir pour dire qu'il choisit de se taire et tant pis si ses trois ou quatre lignes ne suffisent pas à certains, que se soit l'occasion pour eux de refaire usage de la fameuse faculté de ruminer.

Jean INTELI (Président d'« ART112 »)

De la révolution de l'art à l'art de la révolution

ES « artistes » et autres producteurs culturels qui essayent d'échapper au spectacle et à sa logique ne courent pas les rues. Il est en effet plus confortable de ronronner dans le cocon douillet d'une division entre créateurs et consommateurs de spectacle. Plus confortable et plus payant car les forçats de l'aliénation, en mal de passivité,

fortable et plus payant car les forçats de l'aliénation, en mal de passivité, ne manquent pas.

Les « artistes » et autres producteurs culturels qui tentent d'évoluer dans une autre dynamique que celle de la marchandise sont bien sûr encore moins nombreux. Car l'« appât du gain », même quand on a « des idées », ça vaut bien une petité messe dans les temples des marchands d'art! Et quant aux artistes et autres producteurs culturels qui, non seulement refusent la logique du spectaculaire ce cleid el la marchandise, mais qui de plus cherchent à leur mettre les tripes à l'air en s'intégrant à une dynamique de révolution sociale, alors là c'est quasiment une espèce en voie de disparition.

Parmi ces « aberrations chromosomiques », deux « écoles » se sont

Parmi ces « aberrations chromosomiques », deux « écoles » se sont raim tes « auerrations criomosomiques », deux « écoles » se sont toujours affrontées. La première, qui fut marquée, au fer rouge du stalinisme, exige la soumission de l'art et de l'artiste au politique. On sait ce que cela a donné et les cimetières du réalisme socialiste débordent encore aujourd'hui des « œuvres » toutes plus insipides les unes que les autres de ces artistes-godillots.

aujourd'hui des « œuvres » toutes plus insipides les unes que les autres de ces artistes-godillots.

La seconde, qui forge sa cohérence dans l'être profond du mouvement libertaire, postule la simple nécessité — sur la base du respect de l'autonomie de la révolution artistique et de la révolution politique — de la fédération de tous ceux qui se placent dans la perspective d'une révolution sociale, à l'odeur forte de liberté et d'égalité.

Bref, pour les anarchistes que nous nous efforçons d'être, il n'y a pas de hiérarchie entre la révolution de l'art et l'art de la révolution et c'est au contraire sur la base égalitaire de la complémentarité dans le respect de la spécificité de chacun que nous proclamons que de la révolution de l'art à l'art de la révolution il n'y a qu'un pas : celui du désir féroce et joyeux de changer les choses et la vie.

J.-M. RAYNAUD

NOTE DE LECTURE

« Les OEillets rouges » n°2

N choisissant la formule de « cahiers de réflexion militante », les rédacteurs des OEillets rouges ont opté pour une certaine qualité d'analyse, et ont repoussé la tentation d'un intellectualisme coupé des réalités sociales. A preuve, le numéro deux de cette revue.

Terrorisme et consensus

De livection Du ort à ires

Avec « Le terrorisme en ques-tion », G. Manfredonia montre que

LE DESSIN DE LA SEMAINE

NUCLÉAIRE NON, MERCI. l'Etat, depuis 1968, « met en scène » sa propre négation sous l'aspect du traumatisme terroriste pour réaffirmer son pouvoir. Mise en scène, indirecte ou directe, puissamment illustrée par l'exemple des complots italiens les plus contemporains, détaillés par Pepe Carvalho (« Un terrorisme au service de l'Etat »).

Précisément, face à la violence sociale et institutionnelle imposée au classes dominées, les anarchistes doivent savoir assumer une violence

DÉCHETS NUCLÉAIRES ENTERRÉS

Télescopages

RANÇOIS MITTERRAND n'a décidément pas de chance avec la télévision. En décembre 1985, juste après son show avec Mourousi, le film de Jean-Jacques Annaud La victoire en chantant passait sur la même chaîne. Or, sans en forcer le sens, ce film peut être lu comme une dénonciation percutante de la trahison de la l¹ Internationale à travers l'affrontement grotesque de colonialistes allemands et français en Afrique équatoriale, durant la guerre de 1914.

A la fin du film, le géographe — lecteur de L'Humanité et admirateur de Jaurès —, promu chef d'état-major par la force des circonstances, s'adresse à son homologue teuton : « Vous allez rire, avant j'étais socialiste! », et l'autre réplique « Moi aussi! ».

Dimanche 27 mars 1987, après sa prestation avec Anne Sinclair, au programme suivait Le bon plaisir. Succédant à l'image publique fort séduisante du Président, celle privée et beaucoup moins sympathique de Jean-Louis Trintignant dans le film: l'envers du décor en quelque sorte. Et ces représentations si contrastées de la fonction présidentielle — ici le dévoyement à la chose publique, la passion de la vérité (ah, le couplet sur le Rainbow Warrior!), là l'ambition personnelle jusqu' a la parano, le goût immodéré de la toute puissance — sont apparues dans toute leur vérité: tout cela n'était que de la fíction. Pas d'images plus justes les unes que les autres, justes des images...

défensive pour imprimer une mesure à la démesure de tout mouvement révolutionnaire, selon P. Boubet et G. Manfredonia (« Anarchistes et terroristes »).

« Garder une dimension humaine à la violence », tel n'est pas le souci des logiques marxiste. Jéninistes expansions de la comme de la comme marxiste. Jéninistes expansions de la comme marxiste. Jéninistes expansions de la comme de la comme marxiste.

des logiques marxiste-léninistes examinées par J.-M. Raynaud (« Ter-

des logiques marxiste-léninistes examinées par J.-M. Raynaud (« Terrorisme et extrême gauche »: l'idée même d'avant-garde prélude à l'autonomisation d'un pouvoir politique pseudo-prolétarien terrorisant la société civile. Et, pour tous les rédacteurs, le terrorisme constitue une pièce maîtresse de notre « consensus de crise »...
S'interrogeant sur l'apparente unité de cette notion — « la » crise —, W. Pelletier met en évidence l'effondrement de l'ancien mode de régulation du capitalisme (le fordisme), et la génèse d'un nouvel « ordre », génèse dont les salariés paient le coût. Les années 30, c'était une autre crise, l'émergence du fordisme précisément, mais aussi une montée des périls face à laquelle les libertaires français se révélèrent impuissants, comme le montre G. Manfredonia (« De la révolution à la guerre »). Sur ces années tragiques, Nicolas Faucier et Paul Lapeyre apportent un témoignage encore vibrant.

Mémoire et projet

Mémoire et projet

Comme mémoire sociale, l'anarchisme hérite des luttes passées : 1936 en Europe, mais aussi les combats (les défaites) des « sociétés contre l'Etat », celle notamment des métis franco-indiens du Canada, vivante négation de la domination et du racisme décrite par Mato-Topé à propos d'un livre de Woodcock sur le « chef sans pouvoir » Gabriel Dumont (Faux visages pâles, presqu'indiens...).

Et comme projet global, l'anarchisme passe par cette éducation libertaire à laquelle J.-M. Raynaud vient de consacrer un livre (T'are ta gueule à la révo...), salué par l'article de Patrick Tharrault.

On le voit, chacune de ces réflexions s'inscrit dans la perspective d'un anarchisme social, constructif. Coup de pistolet au milieu du concert consensuel, orchestré

tructif. Coup de pistolet au milieu du concert consensuel, orchestré par tant de revues « libérales de gauche », la publication des OEillets rouges apparaîtera plus décisive encore rétrospectivement, avec le recul des mois et des années : d'ici là, il importe qu'elle tienne. Imposons avec elle — comme dans ces colonnes — l'image du sérieux et de la rigueur anarchiste.

Philippe CHAILAN (Gr. Broutchoux)

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 16 avril « Rouge profond » (24 h à 3 h) : la nuit du fantastique sur Radio-Libertaire.

Libertaire. « Blues en liberté » (10 h à 12 h) : le plus vieux « duo » du blues, Buddy Guy et Junior Wells, ou la continuité dans le Chicago-

blues.

« Femmes libres » (12 h à 14 h): la place de la femme dans la société chinoise (suite), avec la participation de l'émission « Hua y guang bo ».

« Si vis pacem » (17 h 30 à 18 h 30): les infos réfractaires.

« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h): quoi de neuf dans les clubs de province ?

Vendredi 17 avril 89.4 le matin » (10 h 30 à 12 h 30) : disques et commentaires à

chaud.

« H comme hasard » (12 h 30 à 14 h): les « ruines » du futur.

« L'invité quotidien » (19 h à 21 h): le docteur Sanquer, au nom de la Ligue des droits de l'homme, fera le point sur les conséquences de l'enfermement.

« La nuit pacifiste » (1 h à 4 h 15): l'U.P.F. toujours présente pour maintenir éveillé l'antimilitarisme et faire la lumière sur le pacifisme.

Samedi 18 avril
« Le père peinard » (10 h 30 à 11 h 30) : l'actualité sociale avec
Maurice Joyeux, Régis Faudot et Paul Chenard.
« Forum » (11 h 30 à 12 h 30) : l'art d'occuper la rue avec le groupe

« ART112 » et Tonio et Pepina. « Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : pause pascale... « De bouche à orteils » (14 h 30 à 16 h 30) : Jean Guidoni et Xavier

Dimanche 19 avril

« Hua y guang bo » (8 h à 10 h): émission en langue chinoise.
« Matinée anticléricale » (10 h à 12 h): le mythe de la résurrection.
« Folk à lier » (12 h à 14 h 30): Alan Stivell dans les « Flagrants
Délires », et du folk-rock celtique.
« Graffiti » (16 h 30 à 18 h 30): René Denizot pour l'exposition
« Corps étrangers » qu'il a organisé chez Yvon Lambert, avec des
œuvres de Bruce Nauman, Giulio Paolini et Niele Toroni.

Lundi 20 avril

« Chronique du lundi » (9 h à 11 h) : informations, actualités et revue de presse.

« Histoires courtes » (15 h à 16 h 30) : lectures, contes, nouvelles et récits.

« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : les consommateurs et la santé!

« Radio libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : les récents événements sociaux en Espagne.

Mardi 21 avril
« Music hall » (10 h à 12 h) : émission animée par le Théâtre libertaire de Paris.
« Les humeurs criminelles » (12 h à 14 h) : Agatha Christie.
« Destination ruptures » (15 h à 17 h 30) : réflexions sur l'entre-

Mercredi 22 avril
« La nuit noire » (1 h à 3 h): les animateurs passent encore l'œuvre d'Agatha Christie au crible.
« Musique sur tous les toits » (10 h à 12 h): l'émission de la musique contemporaline « classique ».
« Micro-climat » (15 h à 17h): les biotechnologies avec Dominique

Martin des Amis de la terré. « Humeur » (18 h 30 à 20 h 30) : le coup d'œil décapant de Radio-

« Rouge profond » (1 h à 3 h) : la nuit fantastique de Radio-Libertaire.

NOTE DE LECTURE

Esprit, es-tu là ?



Jean Guidoni chante pour Radio-Libertaire le 1^{er} mai, à 20 h 30, au Théâtre libertaire de Paris (T.L.P.-Déjazet, 41, boulevard du Tem-ple, Paris 3. Prix des places: 100 F et 80 F (avec la carte R.-L.). Réservation immédiate Réservation immédiate au T.L.P. et à la librai-rie du Monde liber-taire, 145, rue Amelot, Paris 11° (tél.: [16.1]

UTÉS comme le sont tous les lecteurs du Monde liber taire, vous avez dû remar quer que la mode du parapsycho quer que la mode du parapsycho-logique, paranormal, surnaturel, de la voyance, de l'astrologie, etc., ne faiblit pas. Nous sommes envahis par les guéridons tour-neurs, désolés par les horosco-pes, et grâce au grand contesta-taire Michel Polac les petites cuil-lères de Uri Geller sont réhabili-tées.

Alors que la science progresse à pas de géant, son support fondamental : le rationalisme continue d'être raillé par bon nombre de nos contemporains qui, croyant jouer les esprits forts, font étalage de leur immense crédulité devant le culot infernal des marchahds d'inenties d'inepties.

Il est grand temps de lever l'étendard de la révolte devant le

flot montant de la sottise. Pour ce faire, il nous manquait un ouvrage de synthèse. Réjouissons-nous, il existe depuis quelques semaines. Son titre: L'imposture scientifique en dix leçons. Son auteur: Michel de Pracontal, qui qualifie luimême son bouquin de « premier manuel du pipeau et de la ballverne ».

ballverne ».

Il était opportun que ce livre paraisse. Vous y trouverez à l'intérieur une démolition implacable de la démarche des imposteurs en tout genre : spirites, parapsychologues, mystiques, tordeurs de petites cuillères, etc. L'auteur n'oublie pas dans sa volée de bois verts les faussaires de la science : Ptolémée, Dawson, Kammerer, Gallo et les autres.

Le tout est raconté par l'inter-nédiaire d'anecdotes cocasses.

Ce livre est effectivement un chef-d'œuvre d'humour (peut-être l'arme secrète la plus efficace contre tous les dépendeurs d'andouilles), mais il contient aussi des passages très calés où l'auteur fait œuvre utile de vulgari-sation scientifique.

Dans le combat contre toutes les vessies irrationnelles et les lan-ternes parascientifiques, armez-vous de cet ouvrage qui va devenir

Y. PEYRAUT

Michel de Pracontal, L'imposture cientifique en dix leçons, éditions La Découverte, en vente à la librairie du Monde libertaire, 85 F.

NCORE utile la charte d'Amiens ? Ma réponse sera sans ambiguîté : oui ! plus que jamais! Utile, moderne même malgré ses 80 années d'âge au long desquelles elle a façonné notre syndicalisme, lui servant de principale référence. Il ne s'agit pas là d'en faire un texte « sacré », mais tout de même on ne régle pas de quelques coups de plumes le sort d'un texte qui a défini, et définit toujours, les buts et les moyens du syndicalisme ; un texte qui a su traverser les épreuves de l'histoire pour rester, aujourd'hui encore, étonnamment moderne — mais je reviendrai sur ce point. Et qui donc, mieux que les libertaires, pourrait se réclamer de la charte ? A l'intérieur du syndicalisme ouvrier, nous sommes bien les héritiers de ceux-là qui la firent adopter par le IX° congrès de la C.G.T. Et s'ils furent rejoints, lors de son vote, par la plupart des réformistes de l'époque, ce sont bien eux, nos anciens, anarchistes et syndicalistes révolutionnaires, qui en furent les inspirateurs.

Ses apports fondamentaux

Elle fait toute l'originalité et la richesse, je crois, du syndicalisme français. Cette indépendance syndicale qu'elle définit, rejetant tout lien organique entre le syndicat et un parti politique ou l'Etat, rompt le plus nettement avec les conceptions « travaillistes », mais aussi marxistes-léninistes du syndicat. Il ne s'agit pas pour autant de nier notre environnement politique, mais de dire haut et

environnement politique, mais de dire haut et clair que toutes les positions syndicales ne doivent pas être dictées « de l'extérieur », mais définies par les syndiqués eux-mêmes — ce qui sous-entend par là même une vie démocratique la plus riche qui soit et, donc, des statuts permettant débats et confrontations, et bien sûr leur prise en compte quand le moment de décider est venu.

Le syndicalisme français ne ressemble à aucun autre, et bien qu'imparfait (ô ! combien) — cela en partie d'ailleurs parce que la charte est si souvent bafouée —, il offre toujours des marges de manœuvre, des axes de résistance au capitalisme (privé ou d'Etat) onnement politique, mais de dire haut e

jours des marges de manœuvre, des axes de résistance au capitalisme (privé ou d'Etat) que n'offrent plus les syndicalismes « à l'allemande », trop liés au système économique et politique, ni bien sûr les syndicalismes « de l'Est », totalement domestiqués — avec qui la C.G.T. a bien des accointances mais aussi, et bien heureusement, une différence de taille: la référence à la charte... évidemment (!).

L'émancipation intégrale

Enfin, on assigne au syndicat un but ultime : l'émancipation intégrale des travail-leurs. Cela revient à en faire un mouvement

Modernité de la charte d'Amiens

adulte qui n'a pas à limiter ses réflexions, mais au contraire à se poser toutes les questions — qui toutes sont bonnes —, à réfléchir et avancer ses propositions sur tous les sujets. Cela revient encore à lui imposer une vision globale de la société, et donc refuser de voir son action limitée aux luttes revendicatives, plus quotidiennes.

Luttes revendicatives qu'il ne s'agit pas pour autant de dévaloriser : elles sont essentielles et indispensables, étant bien souvent, quoiqu'on en dise le moyen de faire progresser la conscience de classe des travailleurs qui ne deviennent pas révolutionnaires (s'ils le deviennent...) d'un coup de baguette magique. La charte nous offre donc le moyen de relier la lutte revendicative à des ambitions plus hautes, refusant qu'elle limite nos champs d'action, en réalisant une synthèse entre elle et la volonté de jeter les bases d'un nouvel ordre économique et politique.

Les raccourcis de l'histoire

Malatesta contestait, lui, l'importance et la globalité de la charte d'Amiens. Bien sûr sa mise en garde n'a rien d'inutile, si nombreux ont toujours été — et parmi les syndicalistes eux-mêmes! — ceux qui ont voulu enfermer, limiter l'action syndicale au seul domaine corporatif. Et pour certains, c'est vrai, le syndicalisme n'est que cela, mais il peut aussi être tout autre chose! Et utiliser cette citation de Malatesta pour parler «d'acte de divorce entre l'anarchisme et le syndicalisme », comme certains l'ont fait, syndicalisme », comme certains l'ont fait, c'est vraiment aller vite en besogne.

Tout d'abord, et chacun le sait, le mouve-ment libertaire n'a jamais été monolithiste — et c'est tant mieux ! C'est d'ailleurs l'his-toire qui, comme bien souvent, allait appor-ter la contradiction aux dires de Malatesta : je ne ferais là que citer, pour exemple, la révolution la plus radicale qu'ait jamais connu le monde, et qui fut principalement animée par un syndicat, la C.N.T., syndicat fidèle aux principes de l'anarcho-syndicalisme.

icalisme. Jand on veut rétrécir l'histoire, elle se narge souvent, seule, de faire éclater les

raccourcis!

Cette vision globale de la société que se devait désormais d'avoir le syndicalisme. selon la charte, aurait dû perm

ment de tous les débats utiles. Et si tel n'a pas été le cas, on peut difficilement en faire reproche aux syndicalistes de l'époque. S'il fut, par exemple, longtemps impossible de réfléchir et de débattre sur la Révolution russe, c'est bien à cause de « l'école marxiste », qui a tout fait pour étouffer toute

Souvenons-nous des méthodes autoritaires — pour ne pas dire plus — de ceux qui prirent trop rapidement la direction de la C.G.T.-U., souvenons-nous également que la police politique bolchévique n'eut pas peur d'aller jusqu'à l'élimination physique de militants syndicalistes dont les témoignages auraient pu faire tomber trop de masques (voir le cas de Louis Bertho, dit Lepetit [1]). Sans oublier, non plus, la direction réformiste de la C.G.T. qui ne voulait pas plus de ce débat.

La modernité de la charte

A l'heure où se fait de plus en pfus sentir l'urgence d'une réunification syndicale, on ne peut concevoir celle-ci que sur la base de la charte d'Amiens. Ceci, l'histoire le prouve : chaque scission subie par la C.G.T. (1921, 1930, 1947) et même chaque fragilité des périodes unitaires correspondent invariablement à des périodes de non-respect trop criant des principes énoncés dans la charte. N'est-ce pas évident, en effet, qu'un syndicat bafouant une stricte indépendance

syndicale perd toute prétention à réunir le monde du travail dans sa diversité ?
Enfin, s'il est abusif de dire que la charte d'Amiens « règle tout » — comment un texte si court et aussi, il est vrai, ancien, pourrait-il embrasser une réalité de plus en plus complexe (cela d'ailleurs aucun texte ne pourra jamais le faire) ? —, elle offre tout de même des perspectives que notre actualité rend peut-être de plus en plus crédibles. Ces dernières années ont, en effet et indiscutablement, été celles des faillites politiques. Cette voie « politique », choisie par le syndicalisme, nous a menés aux impasses d'aujourd'hui.

quelque ressource interne de réforme de la société ? J'en doute ! Cette société ne peut, je crois, changer que sous la pression sociale : toutes les avancées doivent être sociale: toutes les avancées doivent être arrachées, puis préservées par les luttes à nouveau! Ne plus compter sur les « bons partis », les « bons politiciens »... mais créer des faits accomplis, que les travailleurs s'organisent indépendamment du système, contre lui, même! Alors le syndicat « (...) aujourd'hui groupement de résistance et demain base de réorganisation sociale (...) », pourquoi pas ? Tant d'autres voies ont déjà fait faillite!

J.-M. BAVARD (liaison de Novon)

(1) « Louis Bertho, dit Lepetit (1889-1920): les Comités syndicalistes révolutionnaires le déléguérent au lle Congrès de l'Internationale communiste à Moscou, en juillet 1920, où il se montra réticent aux thèses bolchéviques sur le syndicalisme. Avec les autres délégués, Vergeat et Lefebvre, il disparut dans la mer Baltique, pendant le voyage du rétour, dans des conditions demeurées mystérieuses, vers le 1º « octobre 1920. » Présentation de la brochure Subversion, éditée par le groupe Louis-Bertho de la F.A. (en vente à la librairie du Monde libertaire).



Texte de la charte d'Amiens

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la C.G.T. disant :
La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.
Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose sur le

terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : Action dans le présent.

Action dans le présent.

Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers,
l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la
réalisation d'améliorations immédiates, telles que la
diminution des heures de travail, l'augmentation des
salaires, etc.

Finalité révolutions les

salaires, etc.

Finalitr' évolutionnaire — Vocation à la gestion.

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance sera, dans l'avenir, groupe de production et de répartition, base de la réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Liberté spirituelle de l'adhérent.

Liberté spirituelle de l'adhérent.
Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer en dehors du groupement corporatif à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.
En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis ou des sectes qui, en dehors et

à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

Motion du Havre

Motion du Havre

Six ans plus tard, au Congrès du Havre (1912), la question des rapports de la C.G.T. et du Parti socialiste était de nouveau posée, et de nouveau à propos d'une motion de la Fédération du Textile. Après un très large débat, le Congrès confirma les décisions prises à Amiens. Voici la motion qu'il adopta:

Le Congrès, à la veille de reprendre, pour l'intensifier, l'agitation confédérale en vue de réduire la durée de temps de travail, tient à nouveau à rappeler les caractères de l'action syndicale, de même qu'à fixer la position du syndicalisme.

Le syndicalisme, mouvement offensif de la classe ouvrière, par la voix de ses représentants réunis en Congrès, seuls autorisés, s'affirme encore une fois décidé à conserver son autonomie et son indépendance, qui ont fait sa force dans le passé et qui sont le gage de son progrès et de son développement.

Le Congrès déclare que, comme hier, il est résolu à s'écarter des problèmes étrangers à son action prolétarienne, susceptibles d'affaiblir son unité si chèrement conquise et d'amoindrir la puissance de l'idéal poursuivi par le prolétariat groupé dans les syndicats, les Bourses du Travail, les Fédérations corporatives et dont la C.G.T. est le représentant naturel.

De plus, le Congrès évoquant les batailles affrontées et les combats soutenus, y puise la sûreté de son action, la confiance en l'avenir, en même temps qu'il y trouve la raison d'être de son organisation toujours améliorable.

C'est pourquoi, dans les circonstances présentes, il confirme la constitution morale de la classe ouvrière organisée, contenue dans la déclaration confédérale d'Amiens (Congrès de 1906).

(Cette motion fut votée par 1 057 voix contre 35 et 11